

# PARTIE VI : 7 mai – 1<sup>er</sup> juillet 2021

## 7 mai : Le Figaro

<https://www.lefigaro.fr/actualite-france/islamophobie-comment-une-brouille-entre-profs-a-fait-imploser-l-iep-de-grenoble-20210507>

### **Le Figaro (site web)**

vendredi 7 mai 2021 - 19:58 UTC +02:00 1456 mots

Actualité ; Société

## «Islamophobie»: comment une brouille entre profs a fait imploser l'IEP de Grenoble

Pech, Marie-Estelle

### **RÉCIT - Selon un rapport dévoilé par le *Figaro*, l'école a laissé pourrir la situation, suscitant une polémique nationale.**

L'affaire de Sciences Po Grenoble - des affiches accusant nommément deux professeurs de l'établissement d'islamophobie et de fascisme avaient été placardées par des étudiants sur le mur d'entrée de l'établissement en mars - a connu un retentissement politique national. L'inspection de l'Éducation nationale vient d'écrire un rapport d'enquête de 60 pages au vitriol sur cet « événement inadmissible ».

Il révèle comment une controverse entre deux enseignants sur un sujet d'actualité sensible, l'islamophobie, a dégénéré en une crise ouverte affectant l'ensemble de l'Institut d'études politiques (IEP). C'est le résultat d'une accumulation de maladresses, d'erreurs d'appréciation, de réactions à contretemps, de manquements et de fautes de tous les acteurs, dont la directrice de l'IEP, nouvellement nommée en pleine crise du Covid et inexpérimentée. Le rapport évoque également un climat délétère minant cet établissement bien avant cette controverse.

En novembre, dans le cadre de la préparation de la «*Semaine pour l'égalité et la lutte contre les discriminations*», un groupe de travail composé de huit étudiants et deux enseignants réfléchit à la thématique «*racisme, antisémitisme, islamophobie*». Une discussion houleuse naît entre M. A., professeur d'allemand agrégé et Mme C., maître de conférences, via des courriels envoyés à tous les membres. M. A. remet en cause le concept d'islamophobie qui n'a pas, selon lui, à être mis au même niveau que le racisme et l'antisémitisme.

La réponse de Mme C. («*La notion d'islamophobie est effectivement contestée et prise à partie dans le champ politique et partisan. Ce n'est pas le cas dans le champ scientifique*») va «*sans même qu'elle en ait encore pris conscience aujourd'hui*», selon l'inspection, blesser profondément son collègue. Il la ressent comme un camouflet, ce qui va le conduire à se rebiffer en durcissant le ton. Son long courriel au ton véhément use de termes «*très durs*» envers l'enseignante.

À ce stade, la mission s'étonne que les deux enseignants en désaccord n'aient pas écarté les étudiants de leurs échanges houleux. Ces «*maladresses blâmables*» s'apparentent «*à un manque de professionnalisme déconcertant*»: ce conflit devait se régler hors la présence des étudiants.

Certes, la mission reconnaît «*un effet confinement*». Les échanges écrits par mails «*figent*» les positions, les mots employés demeurent, on les lit, les «*rumine*», les interprète, on nourrit des rancœurs. Cette controverse «*ne se serait pas transformée en psychodrame, puis en crise ouverte, si les échanges entre M. A. et Mme C. s'étaient déroulés oralement, autour d'une table de réunion*», dit le rapport.

Réaction tardive de la direction

Alors que ces échanges ont été tout de suite portés à la connaissance de la directrice de l'IEP, cette dernière tarde à réagir. Lorsqu'elle tente d'apaiser la situation en demandant à M. A. de présenter ses excuses à Mme C., c'est trop tard. Les étudiants du groupe de travail ont déjà fait remonter qu'ils se sentaient agressés par les courriels. Dans le même temps, Mme C. saisit, non pas sa supérieure hiérarchique, la directrice de l'IEP, comme elle aurait dû le faire, mais la directrice du laboratoire de sociologie dont elle fait partie, Mme D., pour lui faire part de son mal-être résultant des attaques dont elle s'estime victime, ainsi que l'ensemble des chercheurs en sciences humaines et sociales. Outrepassant ses fonctions, cette directrice de laboratoire adopte un « *communiqué* » interne, en réalité une prise de position défendant Mme C. sans recul, qui va transformer le conflit interpersonnel en un contentieux concernant tous les enseignants de l'IEP.

La directrice de l'IEP, qui pense encore maîtriser la situation, va exiger à nouveau des excuses de la part de M. A., excuses apparemment acceptées par Mme C. Erreur. Cette dernière, en arrêt, se dit en détresse psychologique et saisit en parallèle plusieurs instances internes. Elle souhaite en réalité qu'une sanction soit prise envers M.A., alors que la direction de l'IEP cherche l'apaisement.

L'affaire rebondit lorsque les élus étudiants de l'Union syndicale (US), organisation locale majoritaire dans l'établissement, adressent à la directrice le texte qu'ils ont publié sur leur site internet en soutien à Mme C. Une présentation commentée de courts extraits des propos tenus au cours des échanges de début décembre, accompagnés de sous-titres présentant le professeur d'allemand comme « *islamophobe* » et « *d'extrême droite* ». Il se conclut par un appel « *à statuer sur son cas* ». Première faute pointée par le rapport, la réponse de la directrice de l'IEP n'évoque à aucun moment la gravité des accusations d'islamophobie diffusées par des élus étudiants sur les réseaux sociaux à l'encontre d'un professeur de l'établissement, facilement identifiable. Et elle n'exige pas la suppression de ce message accusatoire. Les étudiants publient d'autres messages agressifs, appelant à la délation envers un deuxième enseignant, M.B., concernant son cours sur l'Islam. Mise au courant, la directrice n'intervient toujours pas alors que ces messages relèvent visiblement de la diffamation et de l'injure. C'est lorsque les deux enseignants en prennent connaissance qu'elle finit par réagir. Mais la situation continue de dérailler de façon inexorable. Bon enseignant M.A. est souvent mêlé à des conflits avec ses collègues en raison de sa personnalité « *peu canalisable* ». Lors d'une réunion du conseil de l'établissement auquel participent des étudiants, il avoue être alcoolisé et ne toujours pas comprendre ce qu'on lui reproche. Une attitude « *inadmissible* » pour un professeur qui se doit d'avoir une attitude exemplaire, selon les inspecteurs. Quelques jours après, son nom sera placardé sur les murs de l'IEP, en compagnie de son soutien, M. B.

Après avoir interrogé les étudiants, la mission a été surprise de constater « *leur manque d'intérêt marqué à l'égard des règles applicables en matière de droit au respect de la vie privée, en matière de conditions d'exercice des libertés individuelles, ou encore de respect des droits de la défense, etc. Attitude surprenante de la part d'étudiants déjà bien avancés dans un cursus de sciences politiques* ». Ils condamnent sans appel la présomption d'innocence, outil d'une justice de classe, qui muselle la parole des victimes et sert uniquement à perpétuer l'ordre établi, alors que seule la parole des personnes s'estimant victimes devrait « *compter* » et se traduire immédiatement par des sanctions contre les présumés auteurs pour que s'inverse le système qui actuellement conduit, selon eux, à « *invisibiliser* » les victimes.

### Stratégie d'attaques

En réalité, tirant parti d'une division des enseignants en deux camps à laquelle conduisait le « *communiqué* » du directoire du laboratoire, l'US a voulu en profiter pour exclure de l'IEP des enseignants qui ne partagent pas ses opinions politiques. Comme l'ont dit tous les étudiants et un certain nombre d'enseignants aux inspecteurs: « *Ce sont les seuls profs de droite à l'IEP...* »

Les représentants des étudiants ont par ailleurs alimenté le conflit pour des raisons personnelles. À l'automne 2020, un élu étudiant représentant de l'US avait revendiqué être désigné comme vice-président étudiant de l'IEP, une demande refusée par la directrice. Ce refus va entraîner des échanges de courriels entre la directrice et cet élu, dans lesquels ce dernier exprime sa déception avec des propos méprisants, d'un irrespect caractérisé pour la fonction comme pour la personne de la directrice, n'hésitant pas à la menacer. À partir de ce moment, l'US s'est engagée dans un conflit sans concession, dans lequel tout moyen de contester les positions de la direction est saisi, tel le conflit interpersonnel entre les deux enseignants.

Cette stratégie d'attaques vise en réalité directement la direction, accusée d'inaction, et donc de complicité. Elle est complétée, sur fond de scandale de l'affaire Duhamel à Sciences Po Paris, par la relance par l'US ou des associations proches, de rumeurs dénonçant des actes présumés de violences sexuelles ou sexistes à l'encontre d'étudiants de l'IEP. Certains étudiants sont même désignés comme cibles sur les réseaux sociaux. Bonne ambiance...

# 8 mai : Le Figaro

<https://www.lefigaro.fr/actualite-france/frederique-vidal-quatre-enseignants-ont-ete-rappelles-a-l-ordre-les-etudiants-le-seront-aussi-20210507>

**Le Figaro, no. 23860**

Le Figaro, samedi 8 mai 2021 514 mots, p. 10

Société

**Frédérique Vidal :**

## « Quatre enseignants ont été rappelés à l'ordre, les étudiants le seront aussi »

Pech, Marie-Estelle

FRÉDÉRIQUE VIDAL, ministre de l'Enseignement supérieur et de la recherche, commente le rapport sur l'IEP de Grenoble qu'elle avait commandé, en mars dernier, à l'inspection générale de l'éducation (*lire ci-dessus*).

**LE FIGARO. - Est-il interdit de contester le terme d' « islamophobie » à l'université, comme cela a semblé être le cas à l'IEP de Grenoble ?**

**Frédérique VIDAL.** - Ce sujet et ce terme sont sensibles, mais il est tout à fait possible d'en débattre. On peut débattre de tout à l'université. Il n'y a pas de tabou. Certes, il est compliqué d'aborder un certain nombre de sujets dans la sérénité, mais il faut éviter les arguments d'autorité de part et d'autre. **L'erreur fondatrice, celle qui a figé la situation, c'est que les deux enseignants qui débattaient au sujet de ce terme ont transformé leur controverse en conflit interpersonnel, le tout par mails, et en prenant à témoin des étudiants.**

Il faut protéger les personnels et assurer la liberté d'expression à l'université. **Mais tout fonctionnaire, qui plus est enseignant, même lorsqu'il s'estime provoqué, doit respecter certaines règles de déontologie. Quatre d'entre eux, impliqués dans cette affaire, ont commis des fautes et ont, depuis, été rappelés à l'ordre par leur direction. Notamment les deux enseignants qui se sont opposés l'un à l'autre et une directrice de laboratoire, intervenue dans un conflit qui ne la concernait pas directement. Les étudiants impliqués, en diffamant leurs professeurs sur les réseaux sociaux, en portant atteinte à leur honneur et par conséquent à la réputation de l'IEP, se sont comportés de façon inadmissible. Ils devront être sanctionnés.**

**Interrogés par les inspecteurs, les étudiants syndiqués ont une attitude ahurissante, sans regrets. Ils ne reconnaissent pas la présomption d'innocence par exemple. Étonnant pour des apprentis juristes.**

Le procureur de la République a été saisi à deux reprises, pour l'affichage sur les murs de l'université et les propos calomnieux sur les réseaux sociaux. A minima irrespectueux et très accusateurs dans leurs propos, les étudiants feront aussi l'objet de sanctions disciplinaires. J'ai le sentiment qu'il y a une scission entre leur perception de la vie réelle et la vie sur les réseaux sociaux, où on peut oublier les règles de droit. Il nous faut réfléchir à une éducation aux règles minimales du droit sur les réseaux sociaux, peut-être pour tous les étudiants. Les règles de base de politesse des uns envers les autres, non respectées à maintes reprises dans cette affaire, doivent aussi être rappelées...

**La directrice de l'IEP, sans cesse à contretemps, peu réactive, en prend aussi pour son grade dans le rapport. Elle a notamment tardé à défendre les enseignants vilipendés sur les réseaux sociaux.**

Il faut accompagner les directeurs pour qu'ils sachent que faire dans ce type de circonstances. Les recteurs et le ministère sont fréquemment sollicités pour des conseils. La gouvernance de cet IEP va être renforcée. Le règlement intérieur sera revisité. Je renouvelle toute ma confiance envers la directrice de l'IEP, que les inspecteurs accompagneront pour la mise en oeuvre des recommandations du rapport.

8 mai : Le Monde

[https://www.lemonde.fr/education/article/2021/05/08/sciences-po-grenoble-la-ministre-appelle-a-sanctionner-les-etudiants-accuses-de-diffamation\\_6079595\\_1473685.html](https://www.lemonde.fr/education/article/2021/05/08/sciences-po-grenoble-la-ministre-appelle-a-sanctionner-les-etudiants-accuses-de-diffamation_6079595_1473685.html)

## Sciences Po Grenoble : la ministre appelle à « sanctionner » les étudiants accusés de diffamation

Le 4 mars, plusieurs étudiants avaient accusé deux professeurs d'« islamophobie », aussi bien par voie d'affichage devant l'enceinte de l'IEP que sur les réseaux sociaux, provoquant une crise au sein de l'établissement.

Le Monde avec AFP

Publié aujourd'hui à 16h16



L'entrée de Sciences Po Grenoble, à Saint-Martin-d'Hères, le 8 mars 2021. JEAN-PHILIPPE KSIAZEK / AFP

La ministre de l'enseignement supérieur, Frédérique Vidal, a appelé samedi 8 mai, dans un entretien au [Figaro](#), l'Institut d'études politiques (IEP) de Grenoble à « *sanctionner* » rapidement les auteurs de la diffamation publique de deux de ses professeurs.

Le 4 mars, plusieurs étudiants avaient placardé à l'entrée de l'institut des affichettes accusant nommément deux professeurs d'« *islamophobie* », avant de relayer pareils propos sur les réseaux sociaux par le biais de syndicats étudiants, dont l'Unef (Union nationale des étudiants de France, classé à gauche). L'affaire a déclenché l'ouverture par le parquet d'une enquête, pour « *injure publique* » notamment. Le gouvernement avait dénoncé la « *mise en danger* » des enseignants par ces étudiants, ciblant plus spécifiquement l'Unef, qui a reconnu une initiative « *maladroite et dangereuse* ».

### « Maladresses, manquements et fautes »

La ministre avait alors commandé un rapport à l'inspection de l'éducation nationale, dont les conclusions ont été révélées samedi par [Le Figaro](#). Dans ce document, dont l'Agence France-Presse a obtenu copie, l'inspection souligne que « *tous les acteurs de cette affaire ont commis des erreurs d'appréciation, des maladresses, des manquements et fautes plus ou moins graves* ».

**Mais, aux yeux de l'inspection, les principaux coupables restent les étudiants qui ont taxé les deux professeurs d'« islamophobie » ou qui ont relayé de telles accusations sur les réseaux sociaux**

**– notamment l’Union syndicale Sciences Po Grenoble (US, premier syndicat de l’établissement) ainsi que la branche locale de l’Unef.**

« Ces accusations, souligne le rapport, sont la cause de la grave détérioration du climat de l’IEP » au fil des mois, laquelle « a conduit à l’événement déplorable du 4 mars ». **D’autant que les rapporteurs n’ont trouvé « aucun témoignage permettant d’accréditer les rumeurs d’islamophobie » des deux professeurs « relayés par l’US », que l’inspection accuse par ailleurs d’avoir généré « un climat de peur ».** Le 10 mars, la directrice de l’IEP, Sabine Saurugger, avait « condamné très clairement » les affiches. Elle avait en revanche estimé que l’un des professeurs visés avait tenu des propos « extrêmement problématiques » sur l’islam.

L’inspection appelle la direction de l’IEP à prendre « sans tarder des mesures fermes » pour « sanctionner les fautes les plus graves ». Cela concerne tous « les élus étudiants de l’US signataires » des accusations contre les professeurs, mais aussi les membres du syndicat qui ont diffusé sur les réseaux de « graves accusations » contre d’autres étudiants, « d’une violence inouïe » parfois, et qui « relèvent du harcèlement ».

## **La ministre veut renforcer la gouvernance de l’IEP**

A l’origine des accusations d’islamophobie, on trouve ainsi, en novembre et en décembre 2020, un échange de courriels véhéments à propos d’un cours sur l’islam entre un professeur d’allemand, dont le nom a été mentionné sur les affiches, et une historienne.

L’inspection épingle le « manque de professionnalisme déconcertant » des deux professeurs, qui ont laissé plusieurs étudiants en copie de leurs mails, et dénonce le « manque d’intérêt marqué » des étudiants pour le respect de la vie privée ou la présomption d’innocence, lequel a conduit aux affichages.

« Il nous faut réfléchir à une éducation aux règles minimales du droit sur les réseaux sociaux, peut-être pour tous les étudiants », a souligné la ministre. M<sup>me</sup> Vidal a également annoncé un renforcement de la gouvernance de l’IEP (préconisé par le rapport) tout en réaffirmant sa confiance à Sabine Saurugger.

8 mai : Dauphiné Libéré

<https://www.ledauphine.com/faits-divers-justice/2021/05/08/iep-grenoble-les-etudiants-impliques-devront-etre-sanctionnes-indique-la-ministre-vidal>

## Affaire Sciences Po Grenoble : les étudiants impliqués "devront être sanctionnés", indique la ministre Vidal

Des étudiants avaient publiquement diffamé des professeurs : ils devront être sanctionnés, indique ce samedi la ministre de l'Enseignement supérieur.

Par La rédaction avec AFP - Aujourd'hui à 12:30



L'IEP de Grenoble, en Isère. Photo LDL

Les étudiants qui ont publiquement diffamé des professeurs de l'Institut d'études politiques (IEP) de Grenoble "devront être sanctionnés", a estimé samedi la ministre de l'Enseignement supérieur, à l'appui des conclusions d'un rapport qu'elle avait commandé sur l'affaire.

"Les étudiants impliqués, en diffamant leurs professeurs sur les réseaux sociaux, en portant atteinte à leur honneur et par conséquent à la réputation de l'IEP, se sont comportés de façon inadmissible. Ils devront être sanctionnés"», [déclare Mme Vidal dans un entretien au Figaro.](#)

### Deux professeurs accusés d'"islamophobie"

Début mars, des étudiants avaient placardé à l'entrée de l'institut des affichettes accusant nommément deux professeurs d'"islamophobie", relayées ensuite sur les réseaux sociaux par des syndicats étudiants, dont l'Unef (classé à gauche).

L'affaire a fait souffler un vent de tempête dans l'établissement et déclenché l'ouverture par le parquet d'une enquête pour "injure publique" notamment. Le gouvernement a dénoncé la «mise en danger» des enseignements par ces étudiants, en ciblant notamment l'Unef.

*Le Figaro* publie les conclusions du rapport commandé par la ministre à l'inspection de l'Éducation nationale sur cette affaire. Le document pointe, selon le journal, une accumulation de maladresses, d'erreurs d'appréciation, de réactions à contretemps et de fautes de divers acteurs.

### "Maladresses blâmables"

A l'origine des accusations d'islamophobie, on trouve notamment un échange de mails véhéments sur cette notion, en novembre et décembre 2020, entre un professeur d'allemand, dont le nom a été mentionné sur les affiches, et une historienne.

Dans son rapport, cité par le *Figaro*, l'inspection épingle les "maladresses blâmables" et le "manque de professionnalisme déconcertant" des deux professeurs qui ont laissé des étudiants en copie de leurs mails.

Elle dénonce l'attitude des étudiants et leur "manque d'intérêt marqué» pour le respect de la vie privée ou la présomption d'innocence, qui a conduit aux affichages, "une attitude surprenante" pour des jeunes "déjà bien avancés dans un cursus de sciences politiques".

"Il nous faut réfléchir à une éducation aux règles minimales du droit sur les réseaux sociaux, peut-être pour tous les étudiants", estime en réaction la ministre.

Le rapport regrette des réactions insuffisantes ou tardives de la direction de l'établissement, selon le journal.

"La gouvernance de l'IEP va être renforcée", souligne Mme Vidal, en réaffirmant "toute (sa) confiance" à la directrice de l'IEP, Sabine Saurugger. Cette dernière avait "condamné très clairement" les affiches dénonçant les deux enseignants, tout en notant que l'un d'eux avait tenu des propos "extrêmement problématiques" sur l'islam.

## 8 mai : Radion Bleu Isère

<https://www.francebleu.fr/infos/education/professeurs-accuses-d-islamophobie-a-sciences-po-grenoble-les-etudiants-impliques-doivent-etre-1620478636>

# Professeurs accusés d'islamophobie à Sciences Po Grenoble : "Les étudiants impliqués doivent être sanctionnés"

Samedi 8 mai 2021 à 15:25 -

Par [Louise Buyens](#), [Chloé Cenard](#), [France Bleu Isère](#), [France Bleu Grenoble](#)

La ministre de l'Enseignement supérieur, Frédérique Vidal, s'est exprimée dans le Figaro ce samedi après la publication d'un rapport suite à l'affaire des deux enseignants accusés d'islamophobie à l'IEP de Grenoble en mars dernier. Elle appelle à sanctionner les étudiants impliqués.

**Le gouvernement appelle ce samedi l'Institut d'études politiques (IEP) de Grenoble à "sanctionner" rapidement les étudiants qui avaient publiquement diffamé des professeurs**, en les accusant d'islamophobie. Réaction après la publication des conclusions d'un rapport que le ministère de l'Enseignement supérieur avait commandé sur l'affaire.

## L'État appelle à sanctionner les étudiants impliqués

"**Les étudiants impliqués**, en diffamant leurs professeurs sur les réseaux sociaux, en portant atteinte à leur honneur et par conséquent à la réputation de l'IEP, **se sont comportés de façon inadmissible. Ils devront être sanctionnés**", a déclaré la ministre de l'Enseignement supérieur, Frédérique Vidal, dans un [entretien chez nos confrères du Figaro \(article payant\)](#).

Le 4 mars dernier, [des étudiants avaient placardé à l'entrée de l'institut des affichettes accusant nommément deux professeurs d'islamophobie](#). Ils avaient également relayé leurs propos sur les réseaux sociaux via des syndicats étudiants, dont l'Unef.

Le parquet avait ouvert une enquête pour "*injure publique*" notamment et les [deux professeurs avaient dû être placés sous protection policière](#).

"Des maladresses et des fautes plus ou moins graves"

L'inspection souligne que "*tous les acteurs de cette affaire ont commis des erreurs d'appréciation, des maladresses, des manquements et fautes plus ou moins graves*".

## La directrice de l'IEP grenoblois soutenue par Frédérique Vidal

La directrice de l'établissement, Sabine Saurugger, avait "*condamné très clairement*" les affiches au moment des faits mais les auteurs du rapport estiment que **les réactions de la direction ont été "*insuffisantes*" ou "*tardives*".**

"*La gouvernance de l'IEP va être renforcée*", réagit Frédérique Vidal qui a néanmoins tenu à réaffirmer "*toute (sa) confiance*" à la directrice de l'IEP.

## Klaus Kinzler, l'un des professeurs accusés réagit

**Klaus Kinzler** a été l'un des professeurs publiquement accusés d'«*islamophobie*» sur le campus de Sciences-Po Grenoble. Il réagit aux déclarations de la ministre de l'Enseignement supérieur, Frédérique Vidal et à la publication du rapport commandé suite à cette affaire.

**Klaus Kinzler réagit. C'est l'un des professeurs accusés d'«islamophobie» sur le campus de Sciences-Po Grenoble**

## CNews, première chaîne d'intox de France... avec le soutien de l'Élysée

15 minutes à lire

---

Samuel Gontier

Publié le 10/05/21

**La semaine dernière, CNews a pour la première fois dépassé BFMTV en audience. Récompense suprême pour la chaîne qui propage des fake news sur des controverses montées de toutes pièces : documentaire censuré à Orléans, écriture inclusive imposée à l'école, Blanche-Neige victime de la "cancel culture"... Plus courageux encore, Pascal Praud désigne à la vindicte de la fachosphère des responsables de services publics. Une action civique qui vaut à l'animateur d'être chouchouté par l'Élysée.**

(...)

**Une autre affaire montre** que ce goût pour la délation peut avoir de graves conséquences sur les personnes désignées à la furie de la fachosphère.. Jeudi soir, l'émission À l'air libre, réalisée par Mediapart, reçoit Anne-Laure Amilhat-Szary, directrice à Grenoble du laboratoire Pacte du CNRS. Je conseille vivement de regarder son témoignage (en accès libre) pour prendre la mesure de la gravité des agissements de M. Pascal Praud. Ce dernier a mis en cause l'universitaire lors de l'affichage des noms de deux professeurs de Sciences Po Grenoble accusés d'islamophobie. Affichage que l'intéressée a toujours vigoureusement condamné. Affichage consécutif à une controverse entre un prof militant et une chercheuse de son laboratoire qu'Anne-Laure Amilhat-Szary a défendue dans un communiqué ensuite falsifié par Klaus Kinzler, le prof en question.

**Pascal Praud s'est empressé** d'inviter ce professeur, qui déclare alors : « *Un grand chercheur directeur de laboratoire de recherche se met en dehors de la science. Il ne comprend même pas, c'est une femme d'ailleurs, elle ne comprend même pas ce que c'est, la science. — Ce laboratoire, Pacte, avec cette dame..., rebondit Pascal Praud. Je vais citer son nom, Anne-Laure Amilhat-Sza... Szaa... Szary.* » La délation est un métier. « *Cette dame-là, c'est la directrice du laboratoire mais cette dame, c'est une militante. — C'est une militante. C'est des gens qui ne réfléchissent même pas. — Oui mais qui se croient tout permis et qui avancent avec le sentiment d'impunité. C'est très révélateur, on voit le terrorisme intellectuel qui existe dans l'université à travers leur exemple.* »



© CNews / Mediapart

**Sur le plateau de Mediapart**, Anne-Laure Amilhat-Szary raconte la suite. *« La ministre de l'Enseignement supérieur dit que c'est insensé de livrer des noms d'enseignants-chercheurs à la vindicte des réseaux sociaux, or ça a été mon cas. J'ai fait l'objet d'une campagne diffamatoire avec menaces de mort nombreuses et répétées. »* Au point de devoir porter plainte pour *« cyber-harcèlement et menaces de mort »*. *« Comment vous avez vécu tout ça ?, demande Mathieu Magnaudeix. — Mal. Et comme la preuve que l'intersectionnalité est une bonne grille d'analyse puisque j'ai fait l'objet d'insultes islamophobes, antisémites, sexistes, avec une critique de mon physique avec mon portrait transformé... Je vous laisse imaginer le pire. »* Le pire sciemment provoqué par Pascal Praud.



© Mediapart

*« **Je n'ai pas de protection judiciaire**, regrette Anne-Laure Amilhat-Szary. Elle a été demandée et on n'en a plus jamais entendu parler. La ministre a défendu des personnes qui ont effectivement été mises en danger par des affichages criminels et moi, je me débrouille toute seule. »* Comme se débrouillent toutes seules les journalistes Morgan Large et Nadiya Lazzouni, respectivement victimes d'intimidations (dont un sabotage de voiture) et de menaces de mort, sans qu'elles obtiennent la protection policière demandée — et soutenues par de nombreuses organisations de journalistes.

**En revanche, Emmanuel Macron** n'hésite pas à téléphoner à Éric Zemmour, quand il est agressé dans la rue, pour l'assurer de son soutien. De même, Christine Kelly, la faire-valoir de

Zemmour, est promptement reçue à l'Élysée quand elle reçoit des menaces de mort (évidemment inadmissibles, quoiqu'on pense de son travail).

**Quant à Pascal Praud...** Non seulement ses délits de « *mise en danger de la vie d'autrui par diffusion d'informations relatives à la vie privée, familiale ou professionnelle* » (que le gouvernement se vante d'avoir inclus dans la [loi Séparatisme](#)) n'entraînent aucune poursuite, mais ils lui valent le soutien enamouré du pouvoir. Dans [un article du Monde](#), Ariane Chemin raconte comment le journaliste de CNews est reçu avec les honneurs à Matignon, à la questure de l'Assemblée (où le reçoit le député Florian Bachelier, habitué de ses émissions) et même à l'Élysée. Emmanuel Macron et son conseiller Bruno Roger-Petit entretiennent des contacts réguliers avec Pascal Praud, allant jusqu'à lui livrer des infos en direct. Ariane Chemin explique que Bruno Roger-Petit, « *le "M. Triangulation" de l'Élysée, scrute depuis longtemps CNews, qui relaie souvent les obsessions de l'extrême droite et a pour lui le même avantage que Valeurs actuelles : cliver l'opinion en deux camps sans laisser beaucoup de place à d'autres courants de pensée* ».

**Ainsi, le pouvoir actuel**, et jusqu'à son plus haut sommet, utilise et protège un délinquant d'extrême droite propagateur de fausses nouvelles. La campagne pour la présidentielle s'annonce terrifiant... pardon, passionnante.

## **L'Obs (site web)**

Education, mardi 11 mai 2021 - 07:00 UTC +02:00 536 mots

# « Une suffisance stupéfiante » : les élus étudiants de Sciences- Po Grenoble en accusation

L'Obs,

**Le rapport de l'Inspection générale sur les accusations infamantes d'islamophobie à l'IEP met au jour un climat de « peur » et d'« intimidation » entretenu par le principal syndicat étudiant.**

Violent retour de bâton dans l'affaire des collages infamants de l'IEP de Grenoble. Six mois après la prise de bec entre enseignants autour de la notion d'islamophobie et deux mois après les collages accusant deux d'entre eux de fascisme et... d'islamophobie, le rapport d'enquête de l'Inspection générale de l'Éducation, du Sport et de la Recherche (IGÉSR), publié samedi 8 mai [PDF], jette une lumière crue sur le climat délétère au sein de l'institut d'études politiques (IEP). Côté enseignants, les deux camps sont renvoyés dos à dos. **Les deux profs dénoncés dans les collages - un germaniste et un sociologue spécialiste de l'islam européen - se voient reconnus comme victimes, mais sont pointés du doigt pour leurs propos « provocateurs » ou « inappropriés ». Tandis que leurs contradictrices, historienne de la colonisation et directrice du prestigieux laboratoire Pacte, se voient rappelées à l'ordre pour leur déloyauté vis-à-vis de l'institution.** Le communiqué diffusé par le laboratoire le 7 décembre 2020 ayant contribué, selon les inspecteurs, à « dramatiser » un conflit interpersonnel et à démultiplier sa portée en plaçant notamment « le débat sur le terrain de la défense des sciences sociales, ce qui n'avait pas lieu d'être ». Instrumentalisation des violences sexistes et sexuelles **Plus inattendu : la violence de la charge contre les 17 élus étudiants du principal syndicat de l'IEP, l'Union syndicale (US), contre qui l'IGÉSR préconise des poursuites pénales sinon disciplinaires.** Non content d'avoir calomnié et harcelé les deux enseignants et fait preuve d'une hostilité et d'une « suffisance stupéfiante » dans leurs rapports avec l'administration (et manifestement avec l'IGÉSR !), ceux-ci, très marqués à gauche et apparemment peu soucieux du respect de la présomption d'innocence (« outil d'une justice de classe », ont-ils rétorqué aux inspecteurs...), feraient régner un climat de « peur » et d'« intimidation », en instrumentalisant notamment la question des violences sexistes et sexuelles (VSS) contre « tous ceux qui ne [leur] semblent pas partager [leurs] positions ». Un climat qui, selon l'IGÉSR, expliquerait le manque de fermeté de la direction à leur égard. D'autant que les IEP, à la même époque, étaient ébranlés par les révélations en cascade sur les réseaux sociaux de cas supposés de VSS (le mouvement #Sciencesporcs), fortement relayés par de nombreux syndicats étudiants... dont l'US. **Frédérique Vidal, la ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche qui a fait de la lutte contre « l'islamo-gauchisme » le nouveau marqueur de son action politique, a promis de porter une « grande attention » à la mise en oeuvre des recommandations de l'IGÉSR. « Les étudiants impliqués, en diffamant leurs professeurs sur les réseaux sociaux, en portant atteinte à leur honneur et par conséquent à la réputation de l'IEP, se sont comportés de façon inadmissible. Ils devront être sanctionnés », a aussi déclaré la ministre dans un entretien au « Figaro ».** A noter que les conclusions de l'Inspection générale croisent les inquiétudes **du directeur de Sciences-Po Lille, Pierre Mathiot, qui, dans « L'Obs » en mars, s'était lui-même inquiété du « stalinisme mal digéré » et du rapport distant à la véracité des faits dont ferait preuve une frange de ses étudiants, minoritaire mais fortement agissante.**

## Rapport sur Sciences Po Grenoble : des étudiants omnipotents et ignorants de la loi

Amandine Hirou

### **Le rapport de l'inspection générale de l'éducation, du sport et de la recherche (IGESR) sur l'affaire de l'IEP de Grenoble insiste sur le rôle des élus étudiants.**

Le rapport de l'Inspection générale de l'éducation, du sport et de la recherche, remis à la ministre Frédérique Vidal le 7 mai dernier, pointe les responsabilités de chaque acteur dans l'affaire qui avait secoué l'Institut d'études politiques de Grenoble en mars 2021. L'apposition, sur les murs de l'institution d'affiches accusant nommément deux professeurs - surnommés "M. A" et "M.B" par les inspecteurs - "d'islamophobie" et de fascisme avait suscité un emballement médiatique considérable. Dans ce texte de 55 pages, présenté deux mois plus tard, l'action de la direction, d'une partie de la communauté enseignante et des représentants d'élèves, est passée au crible. Mais le point le plus frappant est sans nul doute la sévérité avec laquelle les auteurs du rapport jugent l'attitude des étudiants de l'Union syndicale (US) Sciences Po Grenoble, l'organisation représentative des étudiants majoritaire dans l'établissement. "Lors de son entretien avec trois représentants de l'US, le 10 mars 2021, la mission a été surprise de constater leur manque d'intérêt marqué à l'égard des règles applicables en matière de droit au respect de la vie privée, en matière de conditions d'exercice des libertés individuelles, ou encore de respect des droits de la défense", déclarent-ils. Avant d'enfoncer encore un peu le clou en dénonçant une "attitude surprenante de la part d'étudiants bien avancés dans un cursus de sciences politiques."

Les dissensions, qui apparaissent au grand jour dans la matinée du 4 mars 2021 avec la découverte de ces fameuses affiches à l'entrée de l'IEP, s'exprimaient déjà en interne depuis décembre 2020. Dans le cadre d'un groupe de travail visant à préparer une "semaine pour l'égalité et la lutte contre les discriminations" prévue le mois suivant, un désaccord éclate entre M. A, professeur agrégé, et Mme C., maître de conférences, à propos de l'intitulé de la journée de débat : "Racisme, antisémitisme et islamophobie". M. A contestant la légitimité de la notion d' "islamophobie" et sa mise sur le même pied que les notions de racisme et d'antisémitisme, alors que sa collègue la considère comme une notion devenue évidente dans les sciences sociales. Le ton monte entre les deux enseignants qui s'échangent des emails virulents. Courriels dont des étudiants sont également destinataires.

C'est à la rentrée des vacances de Noël, le 9 janvier 2021, que les élus étudiants de l'Union syndicale s'emparent de la polémique. Malgré les appels à l'apaisement de la directrice, l'US mène une campagne virulente contre M. A sur son site internet. Même s'il n'est pas spécifiquement nommé à ce stade, l'enseignant, facilement identifiable, est présenté comme "islamophobe" et "d'extrême droite". Un autre de ses collègues, M.B, est également indirectement pris pour cible sur les réseaux sociaux. L'US réclame "que des actes concrets soient pris, notamment la suppression de CS (cours spécialisés, Ndlr) sur l'Islam qui seraient tenus par des professeur.e.s (sic) dont les propos ont été mis en cause pour leur islamophobie". **La direction envoie des messages d'apaisement. Mais "à aucun moment cette réponse n'évoque la gravité des accusations d'islamophobie ainsi diffusées par des élus étudiants de l'IEP sur les réseaux sociaux", déplore le rapport. Qui insiste : "Cette réponse n'exige donc pas de ses destinataires la suppression (...) de ce message accusatoire sous peine de poursuites disciplinaires".**

#### **"Une suffisance confondante"**

L'affaire ne s'arrête pas là puisque, le 22 février, l'US publie sur sa page Facebook "un appel à témoignages" sur les "propos problématiques" qui auraient été entendus pendant le fameux cours spécialisé sur l'islam, accompagné d'un message indiquant qu' "étant donné les problèmes d'islamophobie de certains professeurs de l'IEP, elle souhaite retirer ce cours spécialisé des maquettes pédagogiques pour l'année prochaine si des propos islamophobes y étaient dispensés comme scientifiques". Elle précise que les témoignages seront anonymisés. **"Là encore, la direction de l'IEP ne convoque pas les élus étudiants de l'US pour leur rappeler que ces accusations injurieuses diffusées sur les réseaux sociaux à l'encontre de M.B présentent toutes les caractéristiques du délit d'injures publiques et, outre d'un signalement au procureur de la République, sont passibles de**

**sanctions disciplinaires, ni a fortiori n'exige d'eux qu'ils retirent immédiatement cet "appel à témoignages" de leur page Facebook", est-il stipulé dans le rapport.**

Une méconnaissance ou un mépris vis-à-vis de la loi qui, visiblement, choque les auteurs de cette enquête. L'un des responsables de l'US interrogé aurait balayé "avec assurance" les remarques de ces derniers. "La suffisance de ces représentants étudiants est confondante", insistent les inspecteurs. En effet, lorsqu'ils leur demandent si cet "appel à témoignage" garantissant l'anonymat des répondants a été productif, ils ne lui produisent que deux témoignages "anonymes", "imprécis", "peu circonstanciés" et "uniquement fondés sur des impressions et ressentis". Il est donc inenvisageable qu'un juge puisse les retenir comme présomption, et encore moins comme preuve. Plus grave encore : les membres de l'US ont une vision bien particulière des droits de la défense. La seule réponse que la mission obtient est "une condamnation sans appel de la présomption d'innocence, outil d'une justice de classe, qui muselle la parole des victimes et sert uniquement à perpétuer l'ordre établi, alors que seule la parole des victimes (c'est-à-dire, dans le sens des interlocuteurs de la mission : "des personnes s'estimant victimes") devrait "compter" et se traduire immédiatement par des sanctions contre les auteurs (c'est-à-dire : "les présumés auteurs") pour que s'inverse le système qui actuellement conduit, selon eux, à "invisibiliser" (sic) les victimes.

**"En fait, ce sont les deux seuls profs de droite à l'IEP..."**

En guise de conclusion, le rapport estime que **ce sont bien les accusations d'islamophobie à l'encontre de M. A et M.B, ainsi que de fascisme en ce qui concerne M. A., relayées ou diffusées sur les réseaux sociaux par l'US, de manière réitérée, qui sont la cause de la détérioration du climat de l'IEP qui a conduit à l'événement du 4 mars. Accusations totalement infondées par ailleurs.** "Tirant partie d'une division des enseignants en deux camps (...) l'US a voulu en profiter pour exclure de l'IEP deux enseignants qui ne partagent pas ses opinions politiques", est-il écrit. Et les auteurs de poursuivre : "Comme l'ont dit tous les étudiants et un certain nombre d'enseignants avec lesquels la mission s'est entretenue : "en fait, ce sont les deux seuls profs de droite à l'IEP..."

Pour finir, la mission formule onze recommandations dans différents champs d'action. Elle préconise, notamment, des mesures disciplinaires à l'égard des représentants étudiants concernés. L'enseignant, M. A., au centre de l'affaire, qui, lors du conseil des études et de la vie étudiante (CEVIE) du 26 février dernier, aurait eu un comportement "très déplacé" est aussi mis en cause, comme d'autres de ses collègues. Il fait l'objet "d'un dernier rappel solennel et ferme à ses obligations de fonctionnaire (...) assorti d'une mise en garde sévère pour l'avenir." **Les inspecteurs estiment toutefois qu'il serait "inopportun" de prononcer une sanction disciplinaire à son encontre. Soulignant les "circonstances très particulières" de l'événement.**

## Sciences Po Grenoble ou la tyrannie décomplexée du syndicat étudiant

MERCREDI 12 MAI 2021 À 07:30 / NATHALIE MP MEYER

Cet article est la suite de [Sciences Po Grenoble : avoir tort avec SARTRE, encore et toujours](#) publié ici le 11 mars 2021.

On ne sait toujours pas qui sont les étudiants directement responsables du collage placardé en mars dernier à l'entrée de Sciences Po Grenoble accusant nommément deux enseignants de l'établissement de « *fascisme* » et « *d'islamophobie* » (photo de couverture).

En revanche, on apprend aujourd'hui que le syndicat étudiant maison (une scission de l'UNEF baptisée Union syndicale ou US), **avait installé depuis plusieurs mois un « climat de peur » parmi les étudiants** en diffusant sur les réseaux sociaux – sans vérification aucune, naturellement – de graves accusations, notamment en matière de harcèlement sexuel voire de viol, et qu'il en usait abondamment afin de « *déstabiliser, marginaliser ou exclure tous ceux qui ne lui semblent pas partager ses positions* » :

En tout état de cause, en l'absence de tout élément de fait et de tout témoignage corroboré par d'autres personnes présentes justifiant ces graves accusations d'islamophobie, la conclusion s'impose : **l'US a utilisé des méthodes éprouvées qui, manifestement, sont d'une redoutable efficacité quelle que soit la cible (étudiants ou enseignants), à savoir les accusations publiques sur les réseaux sociaux d'avoir commis des actes pénalement répréhensibles (ici, l'islamophobie puisque la question en débat était celle-là) qui ne sont fondées sur aucun élément de présomption et encore moins de preuve**, sur aucun fait établi, sur aucune décision de justice, mais qui nourrissent les rumeurs contre lesquelles les personnes mises en cause peuvent difficilement lutter (le plus souvent, la personne ainsi accusée finit par renoncer à se défendre et soit elle est placée en congé de maladie, soit elle quitte l'établissement pour retrouver la sérénité, mais, pour ses accusateurs, le but poursuivi est atteint<sup>40</sup>).

À cet égard, au travers des multiples pièces qu'elle a collectées et des nombreux témoignages qu'elle a recueillis, sur sa convocation de l'interlocuteur ou à la demande expresse de ce dernier, la mission a découvert qu'un climat de peur s'était installé depuis plusieurs mois parmi les étudiants de l'IEP et que les accusations de l'US sur les réseaux sociaux, notamment en matière de violences sexistes et sexuelles, sont ainsi devenues une arme redoutable entre les mains de l'organisation étudiante et qu'elle en use pour tenter de déstabiliser, marginaliser ou exclure de l'IEP tous ceux qui ne lui semblent pas partager ses positions.

Ces propos que je viens d'écrire entre guillemets et dont j'ai inséré la photo ci-dessus **décrivent parfaitement un environnement soumis à une terreur autoritaire et arbitraire**. Or ce sont ceux des deux inspecteurs de l'IGESR (Inspection générale de l'Éducation, du Sport et de la Recherche) qui furent chargés par la ministre de l'Enseignement supérieur Frédérique Vidal d'éclaircir les responsabilités dans l'enchaînement des événements qui ont abouti le 4 mars dernier au collage précité.

Ils ont rendu leur [rapport](#) vendredi dernier, et le moins qu'on puisse dire, c'est que s'ils considèrent que tous les acteurs de cette affaire – enseignants, direction, syndicat étudiant, étudiants – ont commis à un moment ou un autre « *des erreurs d'appréciation, des maladresses, des manquements et fautes, plus ou moins graves, plus ou moins nombreux* », ils se montrent particulièrement sévères quant au **rôle absolument déterminant et délétère de l'Union syndicale** dans la « *grave détérioration* » du climat de Sciences Po Grenoble.

Ils révèlent même que la veille du collage, des personnels de l'école « *avaient décidé de réagir aux pratiques violentes de l'US qui, selon eux, rendaient depuis plusieurs mois tout dialogue impossible* ».

→ Résumé des épisodes précédents :

Le rapport d'inspection établit le déroulé des faits de façon très précise dans sa première partie.

Disons seulement ici, comme je l'ai [déjà écrit](#) au moment où l'affaire a éclaté, que dans le cadre de la préparation d'une « *semaine de l'Égalité et contre les discriminations* », Klaus K. (M. A dans le rapport), qui enseigne l'allemand depuis 25 ans dans l'école, s'est inscrit dans un groupe de travail intitulé « *Racisme, islamophobie, antisémitisme* ».

Dans un échange de mails fourni, il fait valoir ses doutes sur la pertinence du terme islamophobie associé à racisme et antisémitisme auprès de sa collègue Claire M. (Mme C dans le rapport) qui pilote le groupe. Il fait également état du soutien que lui apporte son collègue Vincent T. (M. B dans le rapport) qui dispense un cours de spécialité optionnel sur l'Islam et les musulmans en France aujourd'hui.

Le ton monte. La direction de l'école demande à M. A de s'excuser auprès de Mme C, ce qu'il fait à deux reprises. Les élèves du groupe ne sont pas en reste qui se disent « *agressés* » par la nature des échanges.

Suite à quoi Mme C se plaint de harcèlement auprès du laboratoire PACTE dans lequel elle travaille au CNRS, lequel laboratoire fait immédiatement savoir par communiqué officiel que :

**« Nier, au nom d'une opinion personnelle, la validité des résultats scientifiques d'une collègue et de tout le champ auquel elle appartient, constitue une forme de harcèlement et une atteinte morale violente. »**

Et pourquoi pas une forme de blasphème pendant qu'on y est ? La recherche en sciences humaines appartiendrait-elle à l'ordre des vérités révélées, statut quasi divin qui lui permettrait d'échapper à tout débat contradictoire ?

L'Union syndicale s'empresse alors d'exploiter la situation à son profit et sollicite des témoignages (anonymes, bien sûr) de propos islamophobes dans le cours susmentionné pour soutenir une demande de suppression du cours auprès de l'administration de l'école. Touche finale, elle [demande des sanctions](#) contre les deux professeurs incriminés tant qu'ils ne se seront pas « *excusés* » de leur propos jugés « *islamophobe* » par des personnes « *concernées* ». On frôle l'exigence d'autocritique à la chinoise.

→ Mais qu'en est-il effectivement de ces propos violemment islamophobes qui constitueraient l'ordinaire des cours de MM. A et B ?

Pour les auteurs du rapport, rien d'autre qu'un ensemble de rumeurs sans aucun fondement. **Il arrive aux deux enseignants de tenir le rôle de l'avocat du diable pour pousser leurs étudiants à approfondir leurs arguments, mais pour le reste :**

**« La mission (d'inspection) n'a trouvé aucun élément dans les multiples pièces qu'elle a collectées auprès de ses nombreux interlocuteurs (dont l'US), ni aucun témoignage**

**permettant d'accréditer les rumeurs d'islamophobie de MM. A et B relayées ou diffusées par l'US à partir de début janvier 2021. »**

Dans les faits, les accusations de l'US ne reposent sur aucun témoignage précis mais attestent de la volonté du syndicat de faire pression sur la direction de l'école pour obtenir le plus rapidement possible l'éviction de M. A (le « fasciste ») et la suppression du cours de M. B. (« l'islamophobe ») sans apporter la moindre preuve tangible à cet effet.

**« Tirant parti d'une division des enseignants en deux camps à laquelle conduisait le communiqué (...) du laboratoire PACTE (...), l'US a voulu en profiter pour exclure de (l'école) deux enseignants qui ne partagent pas ses opinions politiques. Comme l'ont dit tous les étudiants et un certain nombre d'enseignants avec lesquels la mission s'est entretenue : 'en fait, ce sont les deux seuls profs de droite à l'IEP... '. »**

Comme vous voyez, de la « cancel culture » de très haut niveau !

À ce titre, toute rumeur, tout raconter, toute extrapolation branlante de propos rapportés par l'ami de l'étudiant dont la copine etc., bref tout est bon à prendre, et tant pis pour les droits de la défense. Les deux inspecteurs, désagréablement surpris par la « *suffisance* » ignorante manifestée par les étudiants représentants de l'US, se sont rendus compte que pour eux, **il suffisait de se sentir victime (de propos fascistes, islamophobes, racistes, machistes, etc.) pour être réellement victime.**

Mieux, la présomption d'innocence n'est à leur yeux que la manœuvre d'un régime profondément et injustement discriminatoire pour « invisibiliser » la détresse des personnes « *s'estimant victimes* » :

**« Lorsque la mission (d'inspection) interroge les représentants de l'US sur les droits de la défense (...), la seule réponse qu'elle obtient est une condamnation sans appel de la présomption d'innocence, outil d'une justice de classe, qui muselle la parole des victimes et sert uniquement à perpétuer l'ordre établi, alors que seule la parole des victimes (comprendre : s'estimant victimes) devrait compter. »**

Se dire étudiant et répéter comme un perroquet tous les poncifs de la vulgate marxiste la plus élémentaire... Quel conformisme désolant !

Nulle intention chez nos syndicalistes de reconnaître qu'ils se livrent au quotidien à de la diffamation et des injures publiques. Nulle idée d'admettre qu'après la mort de Samuel Paty, cet enseignant de collège décapité pour avoir utilisé des caricatures du prophète Mahomet dans un cours sur la liberté d'expression, leurs dénonciations publiques d'islamophobie revenaient à accrocher une cible potentiellement désastreuse au front de MM. A et B.

Finalement, chez eux, nulle étincelle cognitive leur permettant de comprendre qu'ils se sont comportés en cette affaire – et qu'ils se comportent depuis longtemps au sein de leur école – selon le modèle type des fascistes qu'ils s'emploient à dénoncer bruyamment à longueur de publications sur les réseaux sociaux.

On aimerait penser qu'il ne s'agit que d'un monstrueux dysfonctionnement isolé, mais force est de constater que les petits tyrans prétendument animés des plus belles intentions humanistes, égalitaristes, climatiques et inclusives se succèdent dans notre actualité à une cadence inquiétante.

Obtenir [l'annulation](#) d'une conférence, [empêcher](#) une pièce de théâtre d'avoir lieu, [dégrader](#) des locaux privés, [justifier la censure](#) de certains propos qui déplaisent, diffamer à tort et à travers pour mieux éliminer les empêcheurs de tourner en rond comme A et B, annuler, annuler et encore annuler les opposants – telle est devenue l'activité principale et envahissante des mouvements qui se prétendent antifascistes. Ça promet.

# Sciences Po Grenoble : le rapport qui accable

Le rapport de l'Inspection sur l'IEP de Grenoble est révélateur du fonctionnement de l'Enseignement Supérieur par Xavier-Laurent Salvador, MCF Sorbonne Paris Nord, Membre de l'Observatoire du Décolonialisme et des idéologies identitaires et Arnaud Lacheret, Associate Professor à l'Arabian Gulf University de Bahreïn, membre de l'Observatoire du Décolonialisme et des idéologies identitaires

Le récent rapport remis par l'Inspection Générale de l'ESR concernant les actions menées par les étudiants et les enseignants de l'IEP Grenoble montre avec une rare acuité la pénétration de ce que l'on appelle, peut-être à tort, « l'islamo-gauchisme » au sein de l'Enseignement Supérieur et tout particulièrement l'organisation et la structuration de ces réseaux au sein d'un établissement en particulier. Toutefois, les dérives de l'IEP sont similaires au fonctionnement de nombreux établissements du supérieur. Le travail mené par les deux enquêteurs relate avec beaucoup de précision le déroulement des événements, et la manière accablante dont les actions s'enchaînent entre association étudiante et enseignants. Leur lecture permet de cerner les enjeux à venir pour l'Université.

Rappelons pour commencer ce point précis de la conclusion du rapport : « il ressort de l'examen des faits que tous les acteurs de cette affaire ont commis des erreurs d'appréciation [...] qui ont fait naître des rancœurs [...] Mais, au terme de ses travaux, il ne fait pas de doute[...] que ce sont les accusations d'islamophobie qui sont la cause de la grave détérioration du climat de l'IEP » (p.2).

La question de « l'islamophobie », qui n'est jamais que le nom que donne les intégristes à la laïcité, est au coeur du développement de ce drame académique. Cette polémique d'un autre âge prospère dans un climat de terreur organisé par une association étudiante (US IEPG) :

la mission a découvert qu'un climat de peur s'était installé depuis plusieurs mois parmi les étudiants de l'IEP du fait de cette utilisation par l'US d'accusations (graves, puisqu'il s'agit de délits, voire de crimes tels que le viol) diffusées sur les réseaux sociaux contre tous ceux qui ne lui semblent pas partager ses positions. (p. 3)

Ce climat de terreur administré par cette association étudiante très majoritaire est ancré autour de deux axes majeurs : les accusations de racisme, et l'usage de rumeur dénonçant des violences sexistes. C'est ce que la mission décrit clairement en l'occurrence lorsqu'elle rapporte que l'association relaie :

des rumeurs dénonçant des actes présumés de violences sexuelles ou sexistes (VSS) à l'encontre d'étudiants de l'IEP, sans le moindre signalement enregistré par la direction, sans le moindre témoignage ou la moindre action en justice [...] sur les réseaux sociaux visant à exclure de la vie étudiante de l'IEP, voire de l'IEP lui-même, certains étudiants désignés comme cibles.

La stratégie de harcèlement moral est donc bien un fait d'action organisée qui instrumentalise les questions d'islamophobie et de sexisme pour disqualifier des adversaires politiques. L'intersectionnalité fonctionne ici à plein régime, et les axes d'attaque sont ceux d'une instrumentalisation de données floues pour non seulement contourner des actions légitimes et légales, mais même s'affranchir du cadre légal pour imposer un ordre moral contestable, « d'une violence inouïe et relèvent du harcèlement » pour reprendre les mots du rapport.

Ces actions étudiantes pourraient n'être que le reflet d'un laxisme local. Mais on est interpellé par le rôle joué dans l'affaire par les enseignants de l'Institution et leur irruption sur la scène médiatique pour relayer dans l'heure des informations qui circulaient en boucle entre les sphères des usagers de l'établissement, et ses administrateurs. Une phrase notamment attire notre attention lorsqu'il est ainsi écrit que l'association s'est engagée dans un conflit sans concession avec la direction de l'IEP auquel le « communiqué » de Pacte a donné une dimension inespérée [...] en lui permettant d'utiliser la renommée de ce laboratoire réputé pour

développer [...] une campagne d'accusations d'islamophobie ». **Autrement dit, c'est à partir du moment où le laboratoire Pacte s'est engagé que le conflit a pu prendre de l'ampleur dans le but de disqualifier une fois de plus non pas un chercheur pour ses positions scientifiques, mais bien un opposant politique pour ses convictions.**

La commission en concluant qu'il est nécessaire de rappeler solennellement le rôle de directrice de laboratoire, « lequel ne l'autorise ni à signer un communiqué par délégation du président de l'université, ni à s'immiscer dans la gestion des ressources humaines de l'IEP » de sorte que « là encore, une notification écrite à l'intéressée des fautes qu'elle a commises dans cette lamentable affaire, qui sera versée à son dossier administratif, paraît opportune à la mission », souligne en creux la dérive militante d'une institution de recherche.

Que s'est-il passé en réalité ?

### **Récit d'une action de meute**

Le récit des événements navrants qui conduisent à une telle situation est révélateur. N'obtenant pas gain de cause dans le conflit qui l'oppose à Klaus Kinzler, la chercheuse appelle la directrice de son laboratoire, Pacte, pour dénoncer « les attaques dont elle s'estime victime et dont elle estime que sont également victimes, à travers elle-même, l'ensemble des chercheurs en sciences humaines et sociales ». Pas moins ! C'est légitimé par l'ampleur d'un tel outrage que le laboratoire, s'exprimant au nom de l'établissement, mais plus généralement de « tous les chercheurs en sciences humaines » sauf ceux qui ne partagent pas cette opinion fait que paraît un communiqué du laboratoire dont les termes politiques sont sans ambiguïté :

Parler d' "islamo-gauchisme" est un débat initié par l'extrême droite et aujourd'hui repris de façon abusive et instrumentalisée par des membres du gouvernement [...] C'est fragiliser toute l'université

On passe donc d'une controverse d'un groupe de travail, à une insulte faite à tous les chercheurs en sciences humaines puis à une insulte faite « à toute l'Université ». Encore un mail, et c'était la France tout entière accablée. Bref : « islamophobie » d'un côté; « islamo-gauchisme » de l'autre. **On voit émerger ici un axe étonnant entre certains chercheurs et certains étudiants, dans une forme de démarche concertée visant à construire des oppositions partisans qui dépassent largement les ambitions d'un programme de recherche.** C'est au contraire ce type de comportement qui devient moteur de l'action étudiante dans une forme de **spirale de violence dont il est difficile de sortir** : « il a fourni aux membres du bureau de l'Union syndicale (US) Sciences Po Grenoble les outils [rhétoriques] pour exploiter la polémique au bénéfice de ses propres projets. » **Et le rapport d'évoquer « avec beaucoup de surprise » la circulation des mails entre les étudiants et les chercheurs de ce laboratoire.**

**On peut s'étonner de la mise en place d'une action concertée de ce type.** Il est toutefois intéressant de voir que toute action commune est légitimée aux yeux des étudiants par une forme **d'aveuglement idéologique** (« la présomption d'innocence, outil d'une justice de classe, qui muselle la parole des victimes ») **dont on ne voit pas où, chez de jeunes étudiants en sciences politiques, il pourrait venir si ce n'est de la nature de leur parcours ... politique, c'est-à-dire leur parcours d'étudiant dans les amphithéâtres de collègues eux-mêmes visiblement fort peu informés de ces questions, voire - on n'ose l'imaginer ! - partisans.**

L'extension du domaine de la lutte

Des étudiants fortement engagés dans une action politique de terrain qui ne tiennent pas leur rôle et qui font **régner la terreur d'un côté** ; de l'autre, des enseignants qui sont susceptibles d'instrumentaliser l'institution pour le bénéfice d'une cause dont la noblesse ne se mesure qu'à l'aune des discours ineptes qui les entourent (« les chercheurs en sciences humaines, l'Université »). Cette dérive est pourtant en germe dans tous les établissements du supérieur. En effet, sur nos « campus », **les associations étudiantes sont de plus en plus investies d'une mission de co-administration des établissements sous la forme de différentes responsabilités** : vice-présidence « étudiants », délégation de responsabilités, missions d'associations pour la gestion des fonds CVEC, dotations financières pour des associations via les fonds FSDIE. Ces actions pèsent à la fois sur le paysage politique mais également sur les orientations financières des conseils.

Le rapport pointe particulièrement ce fait en expliquant que si la tradition explique en partie le poids des étudiants dans la gestion du campus, le « manque d'expérience administrative, le mode d'organisation éclatée et l'absence d'équipe rapprochée pour l'assister et à un type de relations professionnelles laissant une grande place à l'informel » ouvre la porte « à des réactions souvent à contretemps, des maladresses ou des erreurs d'appréciation » dégénérant en « situations conflictuelles ». C'est dire, mais avec élégance, qu'on est assis sur une poudrière : car la convergence des conflits d'intérêts et des enjeux électoralistes est un élément majeur de la détérioration des orientations politiques universitaires qui sont rendues dépendantes de facteurs inédits. La situation y ressemble désormais à celle que connaissent toutes les mairies qui ont à gérer des associations d'un côté et des électeurs de l'autre. C'est la situation qui a conduit à la fabrique des « territoires conquis de l'islamisme » pour reprendre le titre du livre de Bernard Rougier.

La proximité entre les étudiants et le corps enseignant est aujourd'hui la règle dans l'Enseignement supérieur : le mode d'élection des équipes administratives des universités encourage des attitudes clientélistes forçant les équipes dirigeantes à ne surtout pas interférer avec la vie étudiante. Comme à l'IEP, rares sont « les règlements intérieurs complets » et plus rares encore « les chartes de la vie associative au statut non ambigu ». La petite comédie jouée récemment au sein de l'IEP préfigure avec force ce qui arrivera inévitablement bientôt dans d'autres campus, lorsqu'une présidence audacieuse osera s'opposer au financement de telle ou telle action pseudo-humanitaire locale que de vieux étudiants très politisés défendent ardemment. Un IEP, c'est 3000 étudiants; une Université, 25 000...

# 13 mai Boulevard Voltaire (extr. droite)

<https://www.bvoltaire.fr/un-rapport-administratif-accable-sciences-po-grenoble/>

## Un rapport administratif accable Sciences Po Grenoble

Christian de Moliner Catégorie : [Editoriaux](#)

13 mai 2021 3 minutes de lecture



[Un rapport administratif de l'inspection générale](#) de l'éducation, du sport et de la recherche sur [l'affaire de l'Institut des sciences politiques de Grenoble](#) vient d'être remis à [Frédérique Vidal](#), le ministre de [l'Enseignement supérieur](#). S'il pointe les « *maladresses* » des deux professeurs visés par les accusations d'islamophobie, il est surtout accablant pour leurs adversaires.

Le rapport dénonce un « *climat de terreur* » instauré par l'Union syndicale, un groupement étudiant. Ses membres émettent, à l'encontre de tous ceux qui ne partagent pas leurs convictions, de graves accusations sur les [réseaux sociaux](#) ; soit ils dénoncent systématiquement le racisme de leur opposant, soit (plus grave) ils lancent des rumeurs de violences sexistes sans aucun témoignage, sans qu'aucune plainte ni auprès de la police ni auprès de la direction ne soit enregistrée. Le but étant d'exclure de la vie sociale voire de l'IEP lui-même des étudiants désignés comme cibles.

Il y a eu une stratégie de « *harcèlement moral* » qui a instrumentalisé l'islamophobie et les violences sexuelles afin de compromettre des adversaires politiques. Ce système a marché à plein régime tout en contournant la loi et la morale. La présomption d'innocence a été systématiquement bafouée et a même été qualifiée d'« *outil d'une justice de classe qui muselle la parole des victimes* ». Fouquier-Tinville ne renierait pas ces jeunes intolérants qui se croient, il faut le souligner, de grands démocrates.

Le rapport établit l'enchaînement des faits. N'obtenant pas gain de cause dans le conflit l'opposant à Klaus Kinzler, la chercheuse qui a débattu avec lui a envoyé un courriel à sa directrice du laboratoire de recherche, s'estimant insultée, et a affirmé qu'à travers elle, l'ensemble de leurs collègues travaillant dans le laboratoire (voire l'ensemble des chercheurs en France) était diffamé. La directrice, prenant fait et cause pour sa subordonnée, aurait, selon le rapport, usurpé l'autorité du président de l'université en signant un communiqué en son nom et en se mêlant de la gestion des ressources humaines de l'IEP, ce qui n'est pas de son ressort. Ces faits seront inscrits dans son dossier administratif. **Il résulte de l'enquête que les étudiants et les professeurs du laboratoire ont beaucoup échangé entre eux au sujet de l'affaire et que les premiers ont été les relais des seconds.**

Les étudiants, ou plutôt leurs organisations syndicales, ont pris depuis quelque temps beaucoup d'importance dans la gestion des universités en coprésidant l'université ou en gérant les fonds destinés à la vie étudiante ainsi que les subventions aux associations. Tout cela pèse sur la vie et les orientations budgétaires des universités.

Ce rapport est inquiétant. Pour un établissement mis sous le feu des projecteurs, combien d'universités sont sous le joug d'une minorité qui impose sa loi et fait la chasse aux « dissidents » ?

On parle d'islamo-gauchisme, mais ce terme n'est pas nécessairement adéquat. Il vaudrait mieux parler de fascisme et de totalitarisme qui se répandent dans les facultés : des jeunes biberonnés depuis leur plus jeune âge au gauchisme refusent tout jugement discordant, toute pensée déviante. Ils se croient investis de la vérité, la seule et unique. Ils constituent une menace grave qui sera difficile à contrer.

# 14 mai, Marianne

<https://www.marianne.net/agora/les-signatures-de-marianne/islamophobie-a-liep-grenoble-le-ministere-siffle-la-fin-de-la-recre>

## Fin de récré à l'IEP Grenoble

• 14 May 2021 Par Caroline Fourest

• Les polémiques médiatiques brûlent les êtres et les laissent souvent seuls avec leurs cendres une fois le feu passé. Dans le cas de l'IEP de Grenoble, un rapport d'inspection commandé par la ministre de l'Enseignement supérieur vient remettre quelques pendules à l'heure.

Son diagnostic est clair. Cette « crise » est née d'une « controverse entre deux enseignants » ayant tourné au « règlement de comptes orchestré par une organisation étudiante ». Le rapport pointe le rôle toxique et incendiaire joué par l'Union syndicale de Sciences-Po Grenoble à tous les étages.

La médiatisation est partie d'un collage anonyme dénonçant deux professeurs entre les mots : « Des fascistes dans nos amphis », « Démission » et « L'islamophobie tue ». Il faut en tenir une sacrée couche pour commettre pareille délation quelques semaines seulement après l'attentat contre Samuel Paty. C'est le cas de l'Unef Grenoble, qui a fièrement relayé ce collage sur les réseaux sociaux. Une mise en danger ayant conduit à placer deux enseignants sous protection policière. Tout ça pour quoi ?

Le rapport d'inspection confirme que, contrairement à l'accusation lancée, aucun des deux professeurs n'a tenu de propos racistes ou répréhensibles. Leur seul « crime » est de s'être vigoureusement opposés à l'usage du mot « islamophobie » pour l'intitulé de la Semaine de lutte contre les discriminations lors d'une discussion électronique. L'enseignante qui tenait mordicus à ce mot s'est dite offensée et « blessée ». Des étudiantes et un laboratoire de recherche, Pacte, sont partis en guerre. Le ton est monté.

À chaque étape, la directrice a tenté d'apaiser les tensions. Mais le rapport la dépeint comme étant dépassée par la tyrannie de certaines organisations étudiantes, remontées depuis qu'un responsable de l'Union syndicale n'a pas obtenu le titre ronflant de « vice-président étudiant » qu'il convoitait.

Depuis ce jour, tout est bon à prendre. L'accusation d'« islamophobie » contre deux professeurs, mais aussi l'affaire Duhamel et la campagne #SciencesPorcs visant des étudiants... sans preuves ni témoignages ! Une « stratégie », nous dit le rapport, qui « vise en fait la direction, accusée elle-même d'inaction, et donc de complicité ». Beau cas d'école, où l'antiracisme et le féminisme sont clairement instrumentalisés par de jeunes carriéristes.

Effarés par la « violence » de ces méthodes, les inspecteurs préconisent des mesures disciplinaires, et de rappeler à l'ordre la directrice du Pacte.

C'est le grand mérite de cette lamentable affaire. Avoir ouvert les yeux de ceux qui n'avaient pas vu. Pour mesurer la profondeur de ces dérives, il faut lire les Fossoyeurs de la République\*, de Mohamed Sifaoui. Lui sait de quoi il parle, et il en parle bien, de façon précise et fouillée. Ce qui nous change des boutiquiers du déni.

## L'éditorial du *Figaro Magazine*: «La loi des minorités»

Les minorités agissantes utilisent la violence, sociale ou physique, pour contraindre au silence leurs contradicteurs. Un problème préoccupant pour Guillaume Roquette, directeur de la rédaction.

Par **Guillaume Roquette**

Publié le 14/05/2021 à 06:30

**C'est un véritable cas d'école.** En mars dernier, deux professeurs de Sciences Po Grenoble, taxés d'«islamophobie» et de «fascisme», sont cloués au pilori par un syndicat étudiant d'extrême gauche très influent dans l'établissement. Direction, corps enseignant, étudiants: tout le monde est tétanisé, et les deux malheureux doivent se défendre seuls contre ces accusations. Mais la médiatisation de l'affaire finit par déclencher un rapport de l'inspection de l'Éducation nationale. Et qu'y découvre-t-on? Que les deux mis en cause, très appréciés pour leurs qualités professionnelles et humaines, ont le malheur d'être «*les seuls professeurs de droite*» de cet institut d'études politiques, où une petite coterie fait régner un climat de peur, diffamant quiconque ne partage pas leur idéologie.

*Jamais les minorités agissantes n'ont aussi été influentes dans la société française. Très organisées, surfant sur toutes les fausses culpabilités à la mode, elles utilisent à la perfection les réseaux sociaux pour discréditer leurs adversaires. Et l'enseignement supérieur est loin d'être leur seul terrain de jeu : elles s'attaquent aussi bien aux professeurs qu'aux chasseurs, aux industriels qu'à la police ou à l'Église, sans parler des journalistes qui ne sont pas assez à gauche. Ces nouveaux gardes rouges, souvent protégés par l'anonymat, n'ont que faire de la vérité, de la discussion contradictoire ou de la présomption d'innocence, et ils peuvent bien souvent compter sur la passivité de leurs victimes, paralysées par des mises en cause infamantes (...)*

*Le poids réel de ces activistes est inversement proportionnel à leur nocivité. Ils sont certes très influents sur les réseaux sociaux mais ceux-ci ne reflètent heureusement pas la réalité de la société (gardons à l'esprit, par exemple, que seuls 8 % des Français vont quotidiennement sur Twitter, quand 69 % ne le consultent absolument jamais).*

# Sciences po Grenoble : face aux accusations d'islamophobie, l'IGESR recommande des évolutions structurelles

Agnès Millet

Publié le 17.05.2021 à 14H00



L'IEP Grenoble doit revoir le fonctionnement de ses structures selon un rapport de l'IGESR. // © Francois HENRY/REA

**Pour remédier au "climat très dégradé" ayant mené aux tags accusant des professeurs d'islamophobie et de fascisme, le 4 mars 2021, la mission de l'IGESR mandatée par Frédérique Vidal, ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, recommande des évolutions structurelles. EducPros revient sur les conclusions du rapport.**

Pour l'IGESR, le constat est clair, le conflit ayant mené aux tags accusant des professeurs d'islamophobie et de fascisme à l'IEP de Grenoble, en mars 2021, est **révélateur d'un climat dégradé**.

Pour les auteurs du rapport, commandité par le ministère de l'Enseignement supérieur et publié le 8 mai, cette crise met en lumière les efforts à poursuivre pour un établissement qui sort "d'une grave crise financière et de gouvernance entre 2015 et 2017". Malgré des mesures importantes entre 2016 et 2019, "**des faiblesses structurelles demeurent**" dans l'IEP, aujourd'hui composante de l'Université Grenoble-Alpes (UGA), reconnaît ainsi l'inspection.

L'inspection liste **12 recommandations pour renforcer l'IEP** et sanctionner les acteurs de cette crise.

[Accusation de racisme : l'Unef peut-elle être dissoute ?](#)

## A l'origine un conflit entre deux enseignants

A l'origine du conflit se trouve **un désaccord entre deux enseignants sur l'usage du mot "islamophobie" pour une journée de débat dans le cadre d'une semaine pour l'égalité et la lutte contre les discriminations**. Une situation qui dégénère en janvier 2021, quand des élus étudiants de l'union syndicale (US) s'emparent de la polémique et publient sur internet un message présentant l'un des deux enseignants impliqués dans le conflit comme "islamophobe" et "d'extrême droite" et demandent à la direction de "statuer sur son cas". Un autre enseignant est également visé par cette campagne.

Malgré les tentatives de la direction de calmer le jeu et d'apaiser les tensions, les échanges entre les élus de l'union syndicale et ces deux professeurs s'enveniment jusqu'aux tags accusant les deux professeurs d'islamophobie placardés sur les murs de l'IEP de Grenoble en mars 2021.

Pour l'inspection, il s'agit de **l'aboutissement d'une controverse entre deux enseignants, "qui a tourné à un règlement de comptes orchestré par une organisation étudiante"** et aggravé par des faiblesses structurelles.

## Des accusations qui ne sont pas accréditées

L'inspection estime en effet que **ce sont les accusations réitérées d'islamophobie et de fascisme**, sur les réseaux sociaux par l'union syndicale, **qui sont la cause de la grave détérioration du climat de l'IEP** ayant conduit à l'événement du 4 mars.

De son côté, la mission n'a trouvé, parmi les documents examinés (mails, témoignages, cours sur l'islam), **aucun élément permettant d'accréditer les rumeurs d'islamophobie**. Toutefois, elle a pu déceler "un recours à un jeu de la provocation" dans ces enseignements.

Inspired by

[Islamisme-gauchisme à l'université : après les propos de Frédérique Vidal, le débat reprend parmi les universitaires](#)

## Une crise favorisée par la situation de l'établissement

L'IGESR met notamment en lumière **le poids tout particulier des étudiants**, qui disposent d'un tiers des sièges au CA et contrôlent de fait le Conseil des études et de la vie étudiante (CEVIE). De quoi mener à une dégradation du climat, lorsqu'en novembre 2020, l'un des étudiants co-président de l'US s'est engagé dans un **"conflit sans concession" avec la direction**. La **stratégie est fondée "sur des accusations violentes, visant en fait la direction, accusée elle-même d'inaction, et donc de complicité"**. Des rumeurs accusant des étudiants de violences sexuelles ou sexistes sont répandues, dont certaines "d'une violence inouïe" et relevant du harcèlement, ajoutent les rapporteurs, qui évoquent le **"climat de peur instauré parmi les étudiants"** à cause de ces pratiques "inadmissibles".

Face à ces attaques, la directrice qui a pris ses fonctions en février 2020, se retrouve dans "une situation de crises successives [notamment sanitaire] à laquelle elle n'était pas préparée".

## Resserrer le pilotage, mutualiser les moyens

Selon l'IGESR, les facteurs structurels favorisant "la transformation rapide d'une série de tensions au départ limitées à des personnes" en une crise généralisée doivent être corrigés.

Pour un pilotage plus efficace, **l'équipe de direction doit être resserrée** autour de la directrice, du directeur-adjoint et du directeur général des services. L'IEP doit ensuite **revoir les rôles des directeurs transversaux**, des chargés de mission, chargés de projets et **ramasser l'organigramme administratif** en six ou sept pôles.

Une **politique de communication, notamment de crise, doit être instaurée** avec l'UGA et en choisissant un prestataire extérieur. Et, puisque ses moyens propres sont limités, l'IEP devrait mutualiser davantage ses fonctions supports avec l'UGA, pour développer sa formation et sa recherche. La mission "déplore" ainsi que **l'IEP n'ait pas donné suite aux propositions d'aide venues de l'UGA**.

Par ailleurs, l'IEP doit **clarifier le statut de la représentation étudiante dans la gouvernance** en instituant une fonction de délégué étudiant désigné par le CA et doit rétablir un CEVIE tripartite (direction, personnels, étudiants). De plus, **le règlement intérieur précisera un cadre juridique plus sécurisé pour ces activités**.

[Affaire Duhamel : après la démission de Frédéric Mion, Sciences po doit repenser sa gouvernance](#)

## Tolérance zéro contre le cyberharcèlement

Autre conseil : l'équipe pédagogique doit **"définir des valeurs communes et des règles de fonctionnement partagées"**, pour aboutir à un **"code de bonne conduite et de civilité"**. La création d'une fonction de **médiation interne** pourrait réguler les conflits personnels.

Il faut également assurer une veille sur les réseaux sociaux pour **détecter les faits de cyberharcèlement, avec une "tolérance zéro" par le lancement immédiat de procédure disciplinaire**.

L'IEP devra aussi proposer, à tous les étudiants, **un module de formation sur les usages et risques des communications numériques**, pour les sensibiliser aux règles en matière de respect de la vie privée et de l'exercice des libertés individuelles, tout en informant sur les procédures de signalement et les sanctions.

## Les sanctions préconisées par l'IGESR

Concernant la crise récente, **les accusations portées par des étudiants contre M. A pourraient être qualifiées de délits de diffamation et d'injure par un juge pénal** et, s'agissant de M. B, de **harcèlement moral**. Des poursuites judiciaires ont été d'ailleurs engagées par le procureur de la République. Par ailleurs, **l'administration doit sanctionner ces fautes en engageant des poursuites disciplinaires** contre les 17 élus de l'US concernés.

En revanche, si **"le comportement inadmissible de M. A a porté atteinte à l'image et à la réputation du corps enseignant"** et de l'IEP, il **"serait inopportun de prononcer une sanction disciplinaire"**, au vu des circonstances, estime la mission. Elle recommande un dernier rappel à M.A de ses obligations de fonctionnaire : un nouveau manquement mènera à des poursuites disciplinaires.

La ministre demandera **un premier bilan de ces recommandations, à l'automne 2021**.

## 19 mai : NPA / Révolution permanente

<https://www.revolutionpermanente.fr/IEP-de-Grenoble-un-rapport-condamne-l-UNEF-et-blanchit-les-profs-aux-propos-islamophobes>

### **UNIVERSITÉ**

## IEP de Grenoble : un rapport condamne l'UNEF et blanchit les profs aux propos islamophobes

Le rapport de l'IGESR (Inspection Générale de l'Education, du Sport et de la Recherche), missionné par Frédérique Vidal, réduit les propos islamophobes des professeurs de l'IUT de Grenoble à un « jeu de provocation » et exige des sanctions à l'égard des militants de l'UNEF.

Fernand Alekse  
mercredi 19 mai



Source photo : AFP

### **Une polémique alimentée par les politiques réactionnaires**

En février dernier, au sein de l'IEP de Sciences-Po Grenoble, Vincent Tournier, professeur tenant un cours sur l'islam, exigeait que plus **aucun étudiants syndicalistes ne mettent « les pieds dans son cours »** après que ces derniers, ayant eu écho de propos islamophobes d'un autre professeur, aient lancé un appel à témoignages dans le cadre d'une enquête sur l'islamophobie.

Dans le cadre de la préparation d'un séminaire intitulé « semaine de l'égalité » organisé par l'IEP et les étudiants, un professeur avait pris position contre l'évocation de l'islamophobie. Secondé par un autre professeur venu à sa rescousse, cette polémique avait été l'occasion de déclarations scandaleuses des deux hommes, affirmant par exemple que l'islamophobie serait « *une notion fourre-tout et inventée de toute pièce comme arme idéologique dans une guerre mondiale menée par des "Fou de Dieu" (au sens littéral) contre les peuples "impies", notion qui semble avoir envahi de nombreux cerveaux* », mais également que l'un d'eux n'avait « *personnellement aucune sympathie pour l'islam en tant que religion* ».

Vincent Tournier, par le prisme d'une rhétorique réactionnaire avait assimilé la dénonciation de l'islamophobie à de l'islamisme. Ainsi : « *associer l'IEP de Grenoble au combat mené par des islamistes, en France et dans le monde, et de surcroît au moment où le gouvernement vient de dissoudre le CCIF, mais vous devenez fous ou quoi ?* ». Quelques temps après ces événements, des militants avaient dénoncé et affiché le nom des professeurs en question sur les murs de l'IEP. Une action relayée sur les réseaux sociaux de l'UNEF.

Entre temps, malgré la suppression par l'UNEF de sa publication, une campagne réactionnaire avait eu le temps d'éclater sur les réseaux sociaux. L'UNI, la Cocarde, le député LREM Aurore Bergé, ou encore **Marine Le Pen en profitaient pour exiger en chœur la dissolution de l'UNEF**. C'est dans la continuité de ces événements que l'Inspection Générale de l'Education, du Sport et de la Recherche (IGESR), missionnée par Frédérique Vidal est revenu sur l'affaire dans un rapport. Celui-ci prend fait et cause pour la version de l'institution et contre les syndicats étudiants, cautionnant ainsi ouvertement les propos islamophobes.

## Un rapport complaisant avec l'islamophobie

Dans **le rapport** la polémique est réduite à une « *controverse* » entre professeurs « *qui tourne à un règlement de comptes orchestré par une organisation étudiante* ». Pour l'administration, l'enquête menée et les témoignages recueillis ne permettent pas « *d'accréditer les rumeurs d'islamophobie de M. A et M. B* ».

En revanche, le rapport n'hésite pas à exiger des sanctions à l'égard des militants syndiqués au sujet d'une précédente affaire de violences sexuelles ou sexistes, que ces derniers avaient dénoncé sur les réseaux sociaux : « *Pour la mission, des mesures disciplinaires doivent désormais être prises sans attendre car les graves accusations diffusées par des membres de l'US sur les réseaux sociaux à l'encontre de certains étudiants de l'Institut sont d'une violence inouïe et relèvent du harcèlement* ».

Enfin, le rapport tranche et stipule qu'au vue des « *circonstances très particulières de l'espèce, la mission estime qu'il serait inopportun de prononcer une sanction disciplinaire à son encontre. La mission recommande donc que M.A fasse l'objet d'un dernier rappel solennel et ferme à ses obligations de fonctionnaire par la directrice de l'IEP* ».

Ainsi, suivant la même logique scandaleuse, le rapport demande la condamnation des étudiants de l'UNEF : « *ces accusations sur les réseaux sociaux à l'encontre de deux professeurs de l'établissement et, pour ce qui concerne les élus étudiants de l'US, par méls adressés à la direction de l'établissement, que le juge pénal pourrait qualifier de délits de diffamation et d'injure (publiques lorsqu'elles sont diffusées sur les réseaux sociaux, privées lorsqu'elles sont adressées par mél à des personnels de l'établissement) et, s'agissant de M.B, de harcèlement moral de la part des élus étudiants de l'US,*

*justifient un signalement au procureur de la République par la directrice de l'IEP, sur le fondement de l'article 40 du code de procédure pénale ». Il ajoute ensuite que : « portant atteinte à l'honneur et à la réputation de deux enseignants de l'Institut, elles sont de nature à porter atteinte à l'ordre, au bon fonctionnement et à la réputation de l'établissement et constituent, à ce titre, des fautes disciplinaires qu'il appartient à l'administration de sanctionner, les procédures disciplinaire et pénale étant indépendantes l'une de l'autre ».*

Le rapport conclut comme ceci : « *Selon la mission, cette crise est le résultat d'une accumulation de maladresses, d'erreurs d'appréciation, de réactions à contretemps [...]* Mais elle souligne surtout de très grandes fragilités de l'établissement – qui demeurent malgré les progrès accomplis dans sa gestion pendant la période 2015-2018 –, dans son mode de management, dans son organisation, dans ses modalités de fonctionnement, dans sa communication, dans sa gestion de la vie étudiante ». Seulement, si cette affaire révèle des problèmes structurels au sein de l'établissement, ils sont loin d'être ceux pointés par le rapport : le problème étant que des professeurs tenant de tels propos ne sont pas condamnés, et que leurs propos soient relégués à un « jeu de provocation », alors même qu'ils sont ouvertement islamophobes. D'autant plus que ce rapport s'inscrit dans la ligne politique islamophobe du gouvernement, ce dernier étant lui même **favorable à la dissolution de l'UNEF**. Il vient donc jouer le jeu du gouvernement, et normaliser les propos comme ceux tenus par les deux professeurs dans le champ politique et médiatique.

A l'encontre de cette logique, et alors que le monde traverse une crise sanitaire et économique historique, il est temps de construire la riposte contre ce gouvernement méprisant qui préfère parler d'islamogauchisme quand des centaines de personnes meurent chaque jour à cause du Covid-19. A ce titre, nous envoyons tout notre soutien aux militants de l'Unef Grenoble qui font face à une offensive réactionnaire. De plus, il est essentiel de combattre toutes les lois sécuritaires et islamophobes du gouvernement, à l'instar de la loi séparatisme et de la loi sécurité globale, qui viennent attaquer les droits démocratiques de tout notre camp social.

## 22 mai Observatoire du décolonialisme

<https://decolonialisme.fr/?p=5082>

# Le rapport de l'Inspection sur l'IEP de Grenoble est révélateur du fonctionnement des Universités

22 MAI 2021



[par Arnaud Lacheret et Xavier-Laurent Salvador]

*Nous reprenons ici les termes d'un article paru dans le Point sous le titre: « [Le rapport qui accable](#) »*

Le récent rapport remis par l'Inspection Générale de l'ESR concernant les actions menées par les étudiants et les enseignants de l'IEP Grenoble montre avec une rare acuité la pénétration de ce que l'on appelle, peut-être à tort, « l'islamo-gauchisme » au sein de l'Enseignement Supérieur et tout particulièrement l'organisation et la structuration de ces réseaux au sein d'un établissement en particulier. Toutefois, les dérives de l'IEP sont similaires au fonctionnement de nombreux établissements du supérieur. Le travail mené par les deux enquêteurs relate avec beaucoup de précision le déroulement des événements, et la manière accablante dont les actions s'enchaînent entre association étudiante et enseignants. Leur lecture permet de cerner les enjeux à venir pour l'Université.

Rappelons pour commencer ce point précis de la conclusion du rapport : « il ressort de l'examen des faits que tous les acteurs de cette affaire ont commis des erreurs d'appréciation [...] qui ont fait naître des rancoeurs [...] Mais, au terme de ses travaux, il ne fait pas de doute[...] que ce sont les accusations d'islamophobie qui sont la cause de la grave détérioration du climat de l'IEP » (p.2).

La question de « l'islamophobie », qui n'est jamais que le nom que donne les intégristes à la laïcité, est au coeur du développement de ce drame académique. Cette polémique d'un autre âge prospère dans un climat de terreur organisé par une association étudiante (US IEPG) :

la mission a découvert **qu'un climat de peur** s'était installé depuis plusieurs mois parmi les étudiants de l'IEP du fait de cette utilisation par l'US d'accusations (graves, puisqu'il s'agit de délits, voire de crimes tels que le viol) diffusées sur les réseaux sociaux contre tous ceux qui ne lui semblent pas partager ses positions. (p. 3)

Ce climat de terreur administré par cette association étudiante très majoritaire est ancré autour de deux axes majeurs : les accusations de racisme, et l'usage de rumeur dénonçant des violences sexistes. C'est ce que la mission décrit clairement en l'occurrence lorsqu'elle rapporte que l'association relaie :

des rumeurs dénonçant des actes présumés de violences sexuelles ou sexistes (VSS) à l'encontre d'étudiants de l'IEP, sans le moindre signalement enregistré par la direction, sans le moindre témoignage ou la moindre action en justice [...] sur les réseaux sociaux visant à exclure de la vie étudiante de l'IEP, voire de l'IEP lui-même, certains étudiants désignés comme cibles.

La stratégie de harcèlement moral est donc bien un fait d'action organisée qui instrumentalise les questions d'islamophobie et de sexisme pour disqualifier des adversaires politiques. L'intersectionnalité fonctionne ici à plein régime, et les axes d'attaque sont ceux d'une instrumentalisation de données floues pour non

seulement contourner des actions légitimes et légales, mais même s'affranchir du cadre légal pour imposer un ordre moral contestable, « d'une violence inouïe et relèvent du harcèlement » pour reprendre les mots du rapport.

Ces actions étudiantes pourraient n'être que le reflet d'un laxisme local. Mais on est interpellé par le rôle joué dans l'affaire par les enseignants de l'Institution et leur irruption sur la scène médiatique pour relayer dans l'heure des informations qui circulaient en boucle entre les sphères des usagers de l'établissement, et ses administrateurs. Une phrase notamment attire notre attention lorsqu'il est ainsi écrit que l'association s'est engagée dans un conflit sans concession avec la direction de l'IEP auquel le « communiqué » de *Pacte* a donné une dimension inespérée [...] en lui permettant d'utiliser la renommée de ce laboratoire réputé pour développer [...] une campagne d'accusations d'islamophobie ». Autrement dit, c'est à partir du moment où le laboratoire Pacte s'est engagé que le conflit a pu prendre de l'ampleur dans le but de disqualifier une fois de plus non pas un chercheur pour ses positions scientifiques, mais bien un opposant politique pour ses convictions.

La commission en concluant qu'il est nécessaire de rappeler solennellement le rôle de directrice de laboratoire, « lequel ne l'autorise ni à signer un communiqué par délégation du président de l'université, ni à s'immiscer dans la gestion des ressources humaines de l'IEP » de sorte que « là encore, une notification écrite à l'intéressée des fautes qu'elle a commises dans cette lamentable affaire, qui sera versée à son dossier administratif, paraît opportune à la mission », souligne en creux la dérive militante d'une institution de recherche.

Que s'est-il passé en réalité ?

## Récit d'une action de meute

Le récit des événements navrants qui conduisent à une telle situation est révélateur. N'obtenant pas gain de cause dans le conflit qui l'oppose à Klaus Kinzler, la chercheuse appelle la directrice de son laboratoire, *Pacte*, pour dénoncer « les attaques dont elle s'estime victime et dont elle estime que sont également victimes, à travers elle-même, **l'ensemble des chercheurs en sciences humaines et sociales** ». Pas moins ! C'est légitimé par l'ampleur d'un tel outrage que le laboratoire, s'exprimant au nom de l'établissement, mais plus généralement de « tous les chercheurs en sciences humaines » sauf ceux qui ne partagent pas cette opinion évidemment fait que paraît un communiqué du laboratoire dont les termes politiques sont sans ambiguïté :

Parler d' "islamo-gauchisme" est un débat initié par l'extrême droite et aujourd'hui repris de façon abusive et instrumentalisée par des membres du gouvernement [...] C'est fragiliser toute l'université

On passe donc d'une controverse d'un groupe de travail, à une insulte faite à tous les chercheurs en sciences humaines puis à une insulte faite « à toute l'Université ». Encore un mail, et c'était la France tout entière accablée. Bref : « islamophobie » d'un côté; « islamo-gauchisme » de l'autre. On voit émerger ici un axe étonnant entre certains chercheurs et certains étudiants, dans une forme de démarche concertée visant à construire des oppositions partisans qui dépassent largement les ambitions d'un programme de recherche. C'est au contraire ce type de comportement qui devient moteur de l'action étudiante dans une forme de spirale de violence dont il est difficile de sortir : « il a fourni aux membres du bureau de l'Union syndicale (US) Sciences Po Grenoble les outils [rhétoriques] pour exploiter la polémique au bénéfice de ses propres projets. » Et le rapport d'évoquer « avec beaucoup de surprise » la circulation des mails entre les étudiants et les chercheurs de ce laboratoire.

On peut s'étonner de la mise en place d'une action concertée de ce type. Il est toutefois intéressant de voir que toute action commune est légitimée aux yeux des étudiants par une forme d'aveuglement idéologique (« *la présomption d'innocence, outil d'une justice de classe, qui muselle la parole des victimes* ») dont on ne voit pas où, chez de jeunes étudiants en sciences politiques, il pourrait venir si ce n'est de la nature de leur

parcours ... politique, c'est-à-dire leur parcours d'étudiant dans les amphithéâtres de collègues eux-mêmes visiblement fort peu informés de ces questions, voire – on n'ose l'imaginer ! – partisans.

## **L'extension du domaine de la lutte**

Des étudiants fortement engagés dans une action politique de terrain qui ne tiennent pas leur rôle et qui font régner la terreur d'un côté ; de l'autre, des enseignants qui sont susceptibles d'instrumentaliser l'institution pour le bénéfice d'une cause dont la noblesse ne se mesure qu'à l'aune des discours ineptes qui les entourent (« les chercheurs en sciences humaines, l'Université »). Cette dérive est pourtant en germe dans tous les établissements du supérieur.

En effet, sur nos « campus », les associations étudiantes sont de plus en plus investies d'une mission de co-administration des établissements sous la forme de différentes responsabilités : vice-présidence « étudiants », délégation de responsabilités, missions d'associations pour la gestion des fonds CVEC, dotations financières pour des associations via les fonds FSDIE. Ces actions pèsent à la fois sur le paysage politique mais également sur les orientations financières des conseils.

Le rapport pointe particulièrement ce fait en expliquant que si la tradition explique en partie le poids des étudiants dans la gestion du campus, le « manque d'expérience administrative, le mode d'organisation éclatée et l'absence d'équipe rapprochée pour l'assister et à un type de relations professionnelles laissant une grande place à l'informel » ouvre la porte « à des réactions souvent à contretemps, des maladresses ou des erreurs d'appréciation » dégénérant en « situations conflictuelles ». C'est dire, mais avec élégance, qu'on est assis sur une poudrière : car la convergence des conflits d'intérêts et des enjeux électoralistes est un élément majeur de la détérioration des orientations politiques universitaires qui sont rendues dépendantes de facteurs inédits. La situation y ressemble désormais à celle que connaissent toutes les mairies qui ont à gérer des associations d'un côté et des électeurs de l'autre. C'est la situation qui a conduit à la fabrique des « territoires conquis de l'islamisme » pour reprendre le titre du livre de Bernard Rougier.

La proximité entre les étudiants et le corps enseignant est aujourd'hui la règle dans l'Enseignement supérieur : le mode d'élection des équipes administratives des universités encourage des attitudes clientélistes forçant les équipes dirigeantes à ne surtout pas interférer avec la vie étudiante. Comme à l'IEP, rares sont « les règlements intérieurs complets » et plus rares encore « les chartes de la vie associative au statut non ambigu ». La petite comédie jouée récemment au sein de l'IEP préfigure avec force ce qui arrivera inévitablement bientôt dans d'autres campus, lorsqu'une présidence audacieuse osera s'opposer au financement de telle ou telle action pseudo-humanitaire locale que de vieux étudiants très politisés défendent ardemment. Un IEP, c'est 3000 étudiants; une Université, 25 000...

## 28 mai : Marianne

<https://www.marianne.net/societe/grenoble-la-ville-luniversite-et-sciences-po-ont-ils-contribue-au-mois-decolonial>

# Grenoble : quand l'université subventionne le "mois décolonial"

## Info Marianne

Par Hadrien Brachet

Publié le 27/05/2021 à 18:43

Un « mois décolonial » suscite la controverse à Grenoble. D'abord annoncés comme partenaires, la ville, l'université et l'Institut d'études politiques (IEP) annoncent dans un communiqué ce 27 mai avoir demandé aux organisateurs « de retirer les marques de soutiens officiels de nos institutions. » Mais selon les organisateurs, l'université et l'IEP ont bien subventionné l'évènement.

Quelques semaines après la [polémique sur les professeurs accusés d'islamophobie](#), voilà Grenoble qui s'invite à nouveau dans le débat sociétal. La controverse cette fois-ci : l'organisation d'un « mois décolonial » dont la ville, l'université de Grenoble Alpes (UGA) et Sciences Po Grenoble ont d'abord été présentés comme partenaires, notamment sur l'affiche de l'évènement. Avant que ces trois institutions demandent aux organisateurs de « retirer les marques de soutiens officiels ». Mais selon les organisateurs, l'université et Sciences Po Grenoble ont bien versé des subventions à une association pour organiser cet évènement. L'université assure à *Marianne* avoir découvert la nature de la programmation dévoilée ces jours-ci après avoir versé le financement.

« Nous tenterons de déconstruire l'imaginaire post-colonial. » Voilà l'ambition du « mois décolonial » prévu du 2 au 15 juin à Grenoble. « Notre imaginaire est pétri des représentations construites durant l'époque coloniale » assure Nadia Kirat, conseillère départementale et membre de « Pour une Écologie Populaire et Sociale (PEPS) Isère », l'une des structures à l'origine de l'évènement. « Plus on intéresse à ce sujet, plus on s'aperçoit que les phénomènes de discriminations, de violences institutionnelles viennent de nos systèmes coloniaux, encore en place sous différentes manières, en Nouvelle-Calédonie par exemple » ajoute Fabien Givernaud, responsable de la programmation de l'association Mix' Arts, elle aussi organisatrice du projet. Des prises de position classiques de la mouvance dite « décoloniale » selon laquelle la colonisation continuerait, au moins en partie, de structurer les rapports sociaux.

TAHA BOUHAFS, ROKHAYA DIALLO, FATIMA OUASSAK

Quatre associations coorganisent le mois décolonial : Contre-Courant, association étudiante de Sciences Po Grenoble, PEPS Isère, mouvement politique qui défend une « écologie populaire et sociale », Mix' Arts, une association culturelle et Survie, structure qui lutte contre la « Françafrique », pour « l'assainissement des relations franco-africaines ». Au programme de l'évènement : conférences, rencontres, concerts, projections de films, etc...

« On voulait un évènement qui soit culturel et politique, explique Fabien Givernaud. Il y aura des conférences autour de l'écologie, du féminisme, du racisme. » Et les intervenants annoncés, qui s'inscrivent parfaitement dans les thèses décoloniales, laissent peu de doute sur la nature militante et orientée du projet : les journalistes Taha Bouhafs et Rokhaya Diallo, les sociologues Matthieu Rigouste et Nassira Hedjerassi ou encore la politologue Fatima Ouassak.

GÊNE AUTOUR DU TERME « DÉCOLONIAL »

Une approche loin de faire l'unanimité. Dans *Le Point* en 2018, 80 intellectuels s'inquiétaient de la progression du décolonialisme : « *Tout en se présentant comme progressistes (antiracistes, décolonisateurs, féministes...), ces mouvances se livrent depuis plusieurs années à un détournement des combats pour l'émancipation individuelle et la liberté, au profit d'objectifs qui leur sont opposés et qui attaquent frontalement l'universalisme républicain : racialisme, différentialisme, ségrégationnisme (selon la couleur de la peau, le sexe, la pratique religieuse).* »

À Grenoble même, l'approche décoloniale en fait bondir certains : « *on confond tout, on essaie d'expliquer aux gens que selon la couleur de peau vous êtes opprimé ou oppresseur.* » tacle Stéphane Gemmani, conseiller régional, fondateur du Samu social grenoblois et par ailleurs porte-parole de la campagne régionale de Najat Vallaud-Belkacem. Au point de gêner y compris jusque chez les organisateurs ? « *Le terme « décolonial » n'était pas consensuel parmi nous, reconnaît Nadia Kirat, je n'y étais pas particulièrement favorable, même si cela a le mérite de donner un caractère politique à notre propos.* »

## LA VILLE DE GRENOBLE PLAIDE L'IMBROGLIO

Interrogée sur la faible diversité idéologique des intervenants, l'association Contre Courant, elle, assume : « *Nous sommes conscients que l'angle d'approche de notre événement invite à analyser notre société par un prisme spécifique comme c'est souvent le cas dans des festivals dédiés à des thématiques précises.* » Soit. Mais un autre point suscite la controverse. Les associations organisatrices de l'événement ont apposé les logos de la ville de Grenoble, l'université Grenoble Alpes et de Sciences Po Grenoble, comme partenaires de l'événement. Interrogeant ainsi sur l'éventuelle association de structures publiques à un événement aux contours politiques et militants vivement controversés.

Du côté des trois institutions, on plaide pour l'imbroglie. « *Nous avons découvert par voie de presse de nombreuses évolutions de programmation, non partagées en amont par les organisateurs, ainsi que des niveaux d'engagements, tels que « partenariat », qui n'ont pas été validés,* affirment les trois institutions dans un communiqué commun ce 27 mai. *A la lecture de la communication du festival, nous avons aussitôt demandé aux organisateurs de revenir à la réalité des faits, et de retirer les marques de soutiens officiels de nos institutions dans l'ensemble de leur communication.* »

## SUBVENTIONS

Fabien Givernaud et Nadia Kirat assurent que l'université et Sciences Po Grenoble ont bien apporté leur contribution financière à l'événement, via des subventions à l'association Contre Courant. « *L'UGA a financé à hauteur de 10 000 euros et Sciences Po Grenoble 1 000 euros.* » détaille Fabien Givernaud. « *Nous pensons qu'il est souhaitable que les pouvoirs publics subventionnent et financent des initiatives étudiantes et universitaires, dans la mesure où elles ont vocation à défendre des valeurs telles que l'égalité et la justice sociale.* » avance Contre Courant à *Marianne*.

Sans confirmer le montant de l'aide, l'université Grenoble Alpes explique que la programmation dévoilée n'était pas celle avancée au moment d'accorder la subvention. « *C'est un financement que nous accordons à des associations en amont,* explique la direction de la communication. *Nous l'avons accordé sur la base d'une programmation plutôt artistique et sans contenus polémiques. Nous avons découvert le programme après.* » « *On était sur une relation de confiance, ça nous échaude* » glisse un membre de l'établissement. « *Le contenu est clair, tout cet embrasement médiatique engendre des frilosités* » estime de son côté Nadia Kirat. De quoi, dans tous les cas, ouvrir un débat sur le contrôle des subventions accordées chaque année par les universités aux associations étudiantes.

Les organisateurs ont également déposé une demande de subvention à la ville. « *Elle a été reçue mais pas instruite* » répond la municipalité à *Marianne*. Tout en indiquant qu'il y aura bien des événements du « *mois décolonial* » qui se tiendront dans des salles de la ville : « *L'équipement public qui accueille des conférences fait des gratuités toute l'année pour de nombreux événements. Il ne s'agit ni d'un avantage, ni d'une sanction, mais du droit commun.* »

## 28 mai France Inter

<https://www.franceinter.fr/reunions-non-mixtes-affiches-denoncant-des-profs-a-grenoble-que-reste-il-de-la-polemique-autour-de-l-unef>

# Réunions non mixtes, affiches dénonçant des profs à Grenoble : que reste-il de la polémique autour de l'Unef ?

par [Philippe Reltien](#), [Cellule investigation de Radio France](#) publié le 28 mai 2021 à 6h01

Dénoncée en mars avec virulence par de nombreuses personnalités politiques, l'Unef n'est plus aujourd'hui au centre du débat. Si l'affaire des réunions non mixtes s'est apaisée, celle des affiches de Sciences Po Grenoble a cependant laissé des traces.



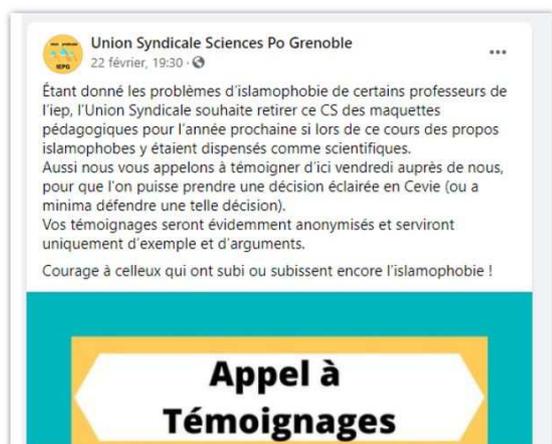
A Sciences Po Grenoble, l'affaire des affiches contre des profs supposés "islamophobes" a laissé des traces. © AFP / JEAN-PHILIPPE KSIAZEK

*"Des fascistes dans nos amphis." "L'islamophobie tue."* Le 4 mars 2021, la branche de l'Unef Grenoble relaie sur son compte Twitter des collages situés sur la façade de Sciences Po, avec le nom de deux professeurs, accusés d'islamophobie. Le syndicat retire son tweet, mais la polémique prend une ampleur nationale. Quelques jours plus tard, le syndicat étudiant au niveau national est accusé de discriminations suite à la mise en place de réunions non-mixtes. La cellule investigation de Radio France a voulu savoir, deux mois après, ce qu'il reste de ces événements.

## Des accusations d'islamophobie

À Grenoble, la situation est encore tendue, et l'incompréhension demeure. Fin novembre 2020, dans le cadre de la préparation de l'édition 2021 de la [Semaine de l'égalité](#), deux professeurs de Sciences Po Grenoble (IEPG, Institut d'études politiques de Grenoble) s'opposent à une enseignante-chercheuse membre du [laboratoire de sciences sociales Pacte](#) à propos des termes d'une table ronde intitulée "Racisme, antisémitisme et islamophobie". Les deux professeurs, dont fait partie Klaus Kinzler, qui enseigne l'allemand au sein de l'IEPG, demandent à ce que soit retiré le mot islamophobie, considérant que ce terme ne vise pas des personnes en raison de leur race ou de leur origine, mais juste une religion.

Le débat s'enflamme. La querelle est mise sur la place publique. Les deux profs deviennent des cibles sur les réseaux sociaux. *"Le 22 février 2021, des étudiants de l'Union syndicale Sciences Po Grenoble [une scission de l'Unef], le syndicat majoritaire à l'IEPG, lancent sur Facebook un appel à témoignages sur d'éventuels propos problématiques qui auraient pu être tenus dans un cours qui s'appelle 'Islam et musulmans en France', raconte Simon Persico, professeur à Sciences Po Grenoble. Cet appel à témoignages contient des accusations, même si le nom de l'enseignant n'apparaît pas."*



Appel à témoignage lancé sur Facebook par l'Union syndicale Sciences Po Grenoble. / Capture d'écran Facebook

Sous la pression, l'enseignante retire l'islamophobie de l'intitulé du débat. La rupture est consommée entre le laboratoire Pacte et les deux opposants. Le climat se dégrade. L'enseignante se voit prescrire un arrêt maladie, et les deux professeurs opposés au débat se disent harcelés. *"Il y a eu deux étapes, explique Klaus Kinzler. L'une vient de collègues, des chercheurs qui m'accusent en public de harcèlement. Il y a ensuite une deuxième tentative par des étudiants extrémistes, qui disent que je suis un extrémiste de droite et islamophobe."*

## "Bonjour à nos ayatollahs en germe"

Fin février, Klaus Kinzler, qui se voit reprocher d'avoir bu une bière devant son écran lors d'un conseil de vie étudiante, écrit un mail *"humoristique"* aux étudiants syndiqués qui commence par *"Bonjour tout le monde ! Bonjour surtout à nos petit.e.s Ayatollahs en germe (sic)."* Un mail qu'il conclut en signant par : *"Un enseignant 'en lutte', nazi de par ses gènes, islamophobe multirécidiviste (...) recherché intensément par la branche islamo-gauchiste d'Interpol Grenoble."* Des propos qui ne vont pas apaiser les choses.

*"J'étais extrêmement déprimé, se justifie aujourd'hui le professeur, les premiers étudiants commençaient à me dire en cours : 'Pourquoi vous n'aimez pas les musulmans ?' Je sentais que je ne pouvais plus enseigner dans ces conditions, je me suis mis en congé maladie."*

Cinq jours plus tard, le 4 mars, ces collages avec les noms de deux professeurs apparaissent sur la façade de Sciences Po Grenoble. Ils sont tweetés par une

responsable de l'Unef Grenoble dans la foulée. *"La condamnation de ces affiches a été extrêmement rapide et ferme par la direction et toutes les instances de Sciences Po, puis par tous les collègues, se souvient Simon Persico. L'Unef Grenoble va alors très vite faire marche arrière."*

Les instances parisiennes de l'Unef interviennent en effet pour faire retirer le tweet. *"Ça ne correspondait pas du tout à notre mode d'action confirme Mélanie Luce, la présidente de l'Unef. Pour nous, quels que soient les propos tenus, ce n'est pas avec ce qu'on appelle le name and shame ["nommer pour faire honte"] qu'on va régler nos problèmes. Les dénonciations publiques ne sont en aucun cas une solution."*

## **"Ils resteront des cibles"**

Malgré la suppression du tweet, les noms des deux professeurs se répandent, une enquête est ouverte par le parquet de Grenoble, car l'incident se produit après l'assassinat de Samuel Paty. Beaucoup redoutent les conséquences de cette exposition publique. *"Ce collage ne partira jamais d'Internet, redoute Amaury Pelloux-Gervais, étudiant en droit et président de l'Uni Grenoble. Des gens penseront toujours que ces professeurs sont islamophobes. Ils resteront des cibles."*

Le ministère de l'intérieur envoie alors des policiers pour surveiller le domicile de cinq personnes, dont celui des professeurs concernés et du leader de l'Union syndicale de Sciences Po. *"Très vite, le nom de ce dernier circule, mis en pâture sur les réseaux sociaux, critiqué comme s'il était complice de ces actes-là, se souvient encore l'universitaire Simon Persico. La collègue qui organisait la conférence sur l'islamophobie est, elle aussi, mise sous protection, ainsi que la directrice du laboratoire Pacte."*

Tous sont devenus des cibles d'anonymes qui se déchainent sur les réseaux sociaux. Les deux enseignants opposés au débat sur l'islamophobie, classés plutôt à droite, sont visés une sphère de gauche, tandis qu'Anne-Laure Amilhat-Szary, directrice du labo Pacte auquel appartient l'enseignante qui voulait organiser le débat sur l'islamophobie, se sent, elle, menacée par l'extrême droite : *"Je suis mise en cause par des propos diffamatoires qui ont un caractère sexiste. On me dit que je n'ai pas les capacités pour diriger un laboratoire, on s'attaque à mon apparence, on se demande si je suis 'baisable' ou pas... On s'attache à détruire mon être intime de femme."*

## **Une ambiance détestable qui ne date pas d'hier**

Plus de deux mois après ces événements, les tensions entre certains étudiants et certains profs, mais aussi entre les enseignants eux-mêmes n'est toujours pas retombée. Klaus Kinzler n'a toujours pas réintégré sa classe à Sciences Po. *"On m'a déconseillé dans la situation actuelle d'être en contact avec les étudiants, déplore Klaus Kinzler. L'atmosphère est encore très pourrie à l'IEPG. Des mails*

*circulent où on nous reproche tous les maux. On est persona non grata, comme des pestiférés."*

**Un rapport du ministère de l'enseignement supérieur** indique que *"le collage du 4 mars est l'aboutissement d'une crise qui naît d'une controverse entre deux enseignants, et tourne au règlement de compte orchestré par une organisation étudiante".* Mais cette crise ne date pas d'hier. Selon Amaury Pelloux-Gervais, de l'Uni, *"une capture d'écran de 2017 montrait déjà, que sur un groupe Facebook d'étudiants de Sciences Po, un message de l'Unef Grenoble, aujourd'hui l'Union syndicale, demandait des témoignages d'islamophobie, de sexisme, de racisme de la part des mêmes professeurs".*

## "Ils ont fait de la surenchère"

Outre leurs divergences politiques et idéologiques sur l'islam, il y aurait aussi une fracture générationnelle entre enseignants, selon Klaus Kinzler, qui estime que les jeunes professeurs seraient plus radicaux qu'avant : *"On a assisté à un changement générationnel. Des professeurs de la vieille école, non politisés, érudits, d'une très grande culture et très respectés, ont cédé leur place à une nouvelle génération de jeunes maîtres de conférences et professeurs dans les 35 ans, qui sont extrêmement militants et politisés."*

Les professeurs de sciences sociale, notamment ceux du laboratoire Pacte, réfutent cette analyse. Eux ont le sentiment que leurs deux collègues ont fait de la surenchère. *"La campagne médiatique dans laquelle ils se sont engagés nous a blessés,* regrette Simon Persico, également membre de Pacte. *Cela a contribué à rendre public des noms de collègues, qui se sont fait menacer, insulter. Et cela a dressé un tableau de Sciences Po Grenoble très caricatural, comme si on était un lieu dans lequel on ne pouvait pas avoir de discussion sereine, dans lequel la liberté d'expression était bafouée alors que ce n'est pas du tout le cas. On est habitués au débat pluraliste, respectueux des opinions diverses."* Simon Persico leur reproche aussi de remettre en cause l'intérêt des sciences sociales. *"En disant qu'elles ne servaient à rien, voire même qu'elles n'étaient pas des sciences, cela nous a beaucoup blessés puisque c'est le cœur de notre métier, notre conviction profonde."*



**Pacte**  
Laboratoire de sciences sociales

Anne-Laure AMILHAT SZARY,  
Directrice

COMMUNIQUÉ :

"Face aux propos tenus dans le cadre du groupe de travail "Racisme, islamophobie, antisémitisme" de la Semaine pour l'Égalité de Sciences-Po Grenoble, le directoire du laboratoire Pacte (UMR5194), réuni ce jour, tient à affirmer :

- la scientificité des sciences sociales, dont les résultats sont validés par la confrontation à d'autres, issus de protocoles de recherche tout aussi solides. La responsabilité des Sciences Humaines et Sociales est de travailler à nommer les phénomènes sociaux et politiques, pour pouvoir les comprendre et les analyser. Leur indépendance du pouvoir est donc nécessaire ;
- son refus de tout comportement agressif et de tout argument d'autorité dans le débat scientifique. Le débat scientifique nécessite liberté, sérénité et respect.

L'instrumentalisation politique de l'Islam et la progression des opinions racistes dans notre société légitiment la mobilisation du terme "islamophobie" dans le débat scientifique et public."

Extrait du communiqué du laboratoire Pacte du 7 décembre 2020. / Communiqué Pacte

Le 4 mai 2021, le procureur de Grenoble a ouvert une enquête pour "injure, diffamation, harcèlement et cyberharcèlement". Elle cible surtout les étudiants qui ont placardé les affiches. Le rapport de l'inspection générale de l'éducation, quant à lui, met en cause le comportement de l'Union syndicale Sciences Po Grenoble. Mais il pointe aussi des erreurs et des manquements de tous les acteurs de cette affaire, qui ont créé un climat de tension.

## **Autre polémique : les réunions non mixtes**

L'Unef a par ailleurs été dans le viseur de nombreuses personnalités politiques, pour avoir organisé [des réunions non-mixtes](#). Le 19 mars 2021, le ministre de l'éducation Jean-Michel Blanquer [réagit sur RMC](#) : *"C'est profondément scandaleux, des gens qui se prétendent progressistes et qui distinguent les gens en fonction de la couleur de leur peau, nous mènent vers des choses qui ressemblent au fascisme."*

L'idée de mettre en place des réunions non mixtes n'est pas récente. En 2013, l'Unef constate que la culture dominante en son sein est très machiste. Le syndicat décide de lancer des groupes de parole réservés aux femmes. *"Elles voulaient se réunir pour parler des violences qu'elles ont pu subir, et ne pas se retrouver face à quelqu'un qui aurait pu commettre ces violences, explique Mélanie Luce, l'actuelle présidente de l'Unef. Le sexisme intériorisé fait qu'une femme a beaucoup plus de difficulté à prendre la parole dans un cadre collectif qu'un homme."*

*"C'est le principe de fonctionnement des alcooliques anonymes, abonde Anne-Laure Amilhat-Szary, directrice du laboratoire Pacte à Grenoble. Des gens osent parler de leurs défauts, de leurs problèmes, parce qu'ils sont entre eux et qu'ils sentent que la règle est la bienveillance. Des réunions non mixtes, il y en a à tous les étages. Les Fracs-maçons en sont un exemple privilégié, à l'autre extrémité du champ social."*

## **Abolir la culture du sexisme**

Au sein de l'Unef, ces réunions appelées non mixtes, mais dont la participation est libre, ont lieu une à deux fois par an. Elles réunissent des membres du bureau national et des militants des sections locales. *"On ne cite pas de nom, tout est anonyme. L'objectif n'est pas la délation, assure Mélanie Luce. Il est d'identifier les problématiques globales qui émergent. Ensuite, un compte rendu est fait, dans un cadre mixte."*



Mélanie Luce, présidente de l'Unef, le 8 avril 2021 à Paris. © AFP / STEPHANE DE SAKUTIN

Suite à ces réunions, le bureau national de l'Unef a lancé des procédures d'exclusion contre des cadres du syndicat. Depuis 2018, il a ainsi exclu quatre personnes, et quatre autres ont démissionné d'eux-mêmes. Le syndicat fait aussi remonter des signalements aux autorités universitaires. C'est notamment le cas à Paris-Dauphine, où un premier dossier est instruit par l'administration.

## Prise en compte de toutes les discriminations

Le modèle de ces réunions non mixtes contre le sexisme, a ensuite été reproduit pour les personnes LGBT, puis les personnes racisées, c'est-à-dire qui subissent des discriminations liées à leur apparence, leur accent, leur nom ou encore leur origine. *"Les femmes ont ouvert le champ"*, affirme Tidian Bah, étudiante d'origine guinéenne, en première année à Sciences Po.

Farah, qui a participé en avril 2021 à une réunion de ce type, raconte : *"C'est la première fois où j'ai parlé concrètement du racisme et du sexisme que je pouvais subir dans la société. On vide son sac, et on vide aussi les émotions que l'on peut vivre au quotidien."*

Cette récente prise en compte des discriminations raciales dans les préoccupations de l'Unef s'explique notamment par l'augmentation de la diversité au sein des universités et des instances dirigeantes. *"Il y a encore dix ou vingt ans, les congrès universitaires étaient extrêmement blancs, alors que l'université est déjà investie par les enfants et les petits enfants issus de l'immigration"*, analyse Robi Morder, spécialiste des mouvements étudiants. La disparition progressive des associations communautaires liées au pays d'origine a aussi "forcé" les syndicats étudiant à s'approprier ces préoccupations.

## "L'Unef a perdu sa grille d'analyse des rapports sociaux traditionnels"

Au printemps 2021, la polémique autour des réunions non mixtes s'est focalisée sur le fait d'exclure les participants en fonction de critères raciaux. L'Unef soutient que personne n'est officiellement exclu. *"Tout le monde est au courant de ces réunions. C'est à chacun de savoir où est sa place, se défend Mélanie Luce. Il n'y*

*a pas de vigile à l'entrée pour dire à telle personne : 'Tu ne vas pas rentrer.' Par contre, lors du compte rendu, chacun va pouvoir attentivement écouter ce qui va être dit par ces personnes sur ce qu'elles peuvent vivre au quotidien et dans l'organisation." "Personne n'est en capacité d'exclure une quelconque personne à partir du moment où la militante ou le militant vient et décide de venir en réunion", confirme Maha Rejouani, ancienne vice-présidente étudiante pour l'Unef à Paris-Dauphine. Cette approche risque de rendre inopérant l'amendement "Unef" voté récemment par le Sénat, qui interdit d'exclure quiconque en fonction de sa race ou de son origine.*

Pour Theo Florens, un ancien membre du bureau national de l'Unef, ces réunions sont symptomatiques d'une évolution du positionnement politique du syndicat. La lutte contre le sexisme et les discriminations sur les campus a supplanté, selon lui, la grille historique de la "lutte des classes". *"Aujourd'hui, l'Unef trouve bien souvent plus pertinent d'analyser les conflits interpersonnels via le prisme des discriminations, des dominés/dominants, explique-t-il, ce qui n'est pas le prisme des gens qui sont moyennement ou pauvrement dotés en capital et des autres qui le sont. Quand on est pauvre, qu'on soit blanc ou racisé, on a toujours moins de chance de réussir sa vie et que quand on est passé par Henri IV ou Sciences Po."* Ce faisant, le syndicat accompagne une tendance qui traverse aujourd'hui d'autres sphères de la société. Y compris des sphères officielles.

# **GRENOBLE, ÉPICENTRE DU DÉCOLONIALISME ?**

## **Mois décolonial à Grenoble : le bal des hypocrites**

Où l'on apprend que la mairie de Grenoble, l'Université Grenoble-Alpes et Science po Grenoble avaient prévu de participer au « Mois décolonial » en juin prochain, avant de se rétracter devant la polémique. Et si Grenoble était la preuve manquante qui confirme que l'islamo-gauchisme est bien une réalité ?

avec [Michel Villard](#)

Mais que se passe-t-il à Grenoble ? En mars dernier, l'Institut d'études politiques (IEP) avait déjà créé un profond émoi lorsque les noms de deux enseignants avaient été placardés sur les murs sous l'accusation de « fascisme » et « d'islamophobie ». L'enquête indépendante menée par [deux inspecteurs de l'Éducation nationale](#) avait rapidement pu établir que tout était parti d'un syndicat étudiant issu de l'UNEF qui faisait régner un climat épouvantable dans l'institution, harcelant la direction et le personnel, terrorisant les autres étudiants et assumant explicitement de s'affranchir des règles minimales de l'État de droit et du débat démocratique. Ces étudiants ne voulaient rien de moins que contrôler l'institution, y compris le contenu des cours. L'un d'entre eux ambitionnait même d'obtenir, dans une logique somme toute très impériale, le titre de vice-directeur.

On croyait avoir tout vu, on n'avait encore rien vu. Les révélations de ces derniers jours concernant le « Mois décolonial », ce festival à la gloire du décolonialisme prévu du 10 au 30 juin, ont montré que le problème ne s'arrête pas là. On découvre en effet que cet événement, organisé par plusieurs associations (Contre-courant, Peps, Mix'Arts), a été soutenu par une série d'acteurs institutionnels : la ville de Grenoble, l'Université Grenoble-Alpes (UGA) et Science po Grenoble.

Si le soutien de la mairie n'est pas vraiment une surprise, la présence d'institutions universitaires dans une opération aussi explicitement militante et idéologique, plonge dans un abîme de perplexité. Comment en est-on arrivé là ?

### **Un maire trop démocrate ?**

Le [maire de Grenoble s'est justifié](#) en disant que sa préoccupation est d'encourager le débat. « *En démocratie, la liberté d'expression et de débat est fondamentale. Je suis fier que Grenoble soit un lieu de connaissances, d'engagements et de contradictions. Et je suis disponible pour débattre* ». Il a ajouté : « *la droite et l'extrême droite coalisées demandent, ici, autre chose : faire taire les voix et les idées qui ne leur conviennent pas. Les interdire. Ce procédé n'est pas démocratique, et je le dénonce* ».

Ce plaidoyer en faveur du débat est très honorable, mais le maire en fait un peu trop : le festival n'a jamais été menacé, personne n'ayant appelé à l'interdire. La question est plutôt de savoir pourquoi la ville de Grenoble figure parmi les partenaires, ce à quoi Eric Piolle se garde bien de répondre.

En réalité, le plaidoyer du maire en faveur du débat ne convainc guère. Où a-t-il vu que le mois décolonial allait être une manifestation ouverte et pluraliste, soucieuse d'organiser des débats contradictoires ? Cet événement est un pur monolithe idéologique. L'un des organisateurs, Rodrigue Blot, responsable de l'association Contre-Courant, l'admet volontiers : « *Ce qui m'intéresse, c'est d'avoir des informations, de comprendre, pas de savoir si on doit déconstruire ou non, mais comment. Sinon, on se retrouve sur un débat sur CNews !* ». Indirectement, ce militant admet que le débat est désormais passé à droite, ce qui est plutôt ennuyeux pour la gauche, mais très cohérent avec la posture qui est désormais prônée ouvertement par les

nouveaux leaders comme Geoffroy de Lagasnerie, partisan du retour pur et simple à la [censure des idées de droite](#).

## La lutte décoloniale commence à Grenoble

Admettons toutefois que le maire soit un ardent partisan du débat et du pluralisme. Dans ce cas, pourquoi avoir battu en retraite ? Pourquoi avoir donné le sentiment de céder si facilement à ses opposants ? Un recul aussi rapide laisse sceptique. Le maire n'a-t-il pas tout simplement cherché à botter en touche pour éviter d'avoir à se prononcer sur le fond, autrement dit d'explicitier quelles sont ses affinités avec l'idéologie décoloniale.

Car ne tournons pas autour du pot : depuis son arrivée à la mairie, Eric Piolle n'a cessé d'envoyer des messages favorables à cette mouvance. On peut notamment rappeler sa déclaration problématique sur [« l'homme blanc »](#), ses positions très [hostiles à la police](#), son [soutien aux actions illégales en faveur des migrants](#), ou encore son attitude pour le moins ambiguë face aux [opérations burkini dans les piscines municipales](#).

Si Eric Piolle était franchement hostile à l'idéologie décoloniale, cela se saurait. D'ailleurs, lui-même a commis une petite erreur révélatrice. Dans son tweet du 27 mai, il écrit à propos du festival décolonial : *« La Ville de Grenoble est une institution publique qui n'a pas à être pas associée, en tant que telle, à ce festival militant »*. Ici, la double négation devient affirmation : la ville doit donc être associée à ce festival. Coquille ou le lapsus ?

En tout cas, le programme annoncé coche toutes les cases des grandes orientations du maire. Le titre de l'affiche est explicite : *« Le mois décolonial : pour l'émancipation, l'écologie et la justice sociale »*. De quoi faire frissonner n'importe quel écolo-progressiste en herbe. L'affiche elle-même est très aguichante : joyeusement colorée en bleu et vert, avec une jolie fleur au premier plan, elle présente pas moins de six mosquées en arrière-plan. Tant pis pour les Eglises et les synagogues, mais une affiche plus œcuménique aurait-elle eu le même succès auprès du peuple décolonial ?

Pour quelqu'un comme Eric Piolle, une difficulté demeure cependant. Si le décolonialisme est assurément un bon créneau pour séduire les cercles militants (surtout à Grenoble où existe un écosystème très actif), est-ce une thématique très attirante pour les électeurs ? On peut avoir un doute. Une retraite tactique est donc le meilleur compromis : maintenant que le message décolonial est passé, il est plus judicieux de faire marche arrière plutôt que de rester au centre de l'arène. Il joue ainsi sur les deux tableaux : je soutiens, je ne soutiens pas.

## La porosité entre le décolonialisme et l'Université

Le cas de l'UGA et de Science po est autrement plus complexe et plus sérieux. Que faisaient ces deux institutions dans cette galère ? Dans un communiqué commun, l'UGA et l'IEP ont [justifié leur retrait](#) en prétendant avoir *« découvert par voie de presse de nombreuses évolutions de programmation de ce festival, non partagées en amont par les organisateurs, ainsi que des niveaux d'engagements, tels que "partenariat", qui n'ont pas été validés »*.

Reprenons ces deux arguments. Un partenariat n'aurait donc pas été officialisé ? Pourtant, [comme vient de le révéler Marianne](#), des subventions ont bel et bien été attribuées : 10.000 euros du côté de l'UGA et 1.000 euros du côté de l'IEP. Or, verser une subvention, c'est créer de fait un partenariat. Telle est d'ailleurs la raison pour laquelle les étudiants ont placé les logos de l'UGA et de l'IEP sur leur affiche : il s'agit de remercier ses donateurs, ce qui est bien la moindre des choses.

Ensuite, on aimerait bien savoir quelles sont les *« évolutions de programmation »* qui ont amené les deux établissements à annuler leur participation. Que savaient-ils exactement du projet initial, lorsqu'il a été présenté ? Les étudiants n'ont jamais avancé masqués, semble-t-il. Ils n'ont jamais caché le terme décolonial. Même la participation de Rokhaya Diallo était visiblement connue depuis longtemps. Comment expliquer, dès lors, que l'UGA et l'IEP se soient lancés dans un tel soutien, à la fois symbolique et financier ? L'argent public peut-il servir à financer des projets qui, sans participer d'aucune façon à un réel débat démocratique, ne visent

qu'à attaquer frontalement la République ? Il reste aussi à savoir ce que vont devenir ces subventions : un remboursement est-il prévu ?

A ce stade, il paraît donc difficile aux responsables universitaires de s'en tenir à une ligne de défense aussi simpliste. Au minimum, des explications supplémentaires sont attendues. Mais le problème paraît plus profond. Qu'une affaire de ce type puisse surgir maintenant, quelques semaines seulement après l'affaire de Science po Grenoble, lors de laquelle les instances académiques n'ont guère brillé par leur défense acharnée des principes républicains, ajoute une inquiétude supplémentaire quant à la porosité qui s'est instaurée entre le monde universitaire et les réseaux de la mouvance décoloniale.

L'inquiétude est d'autant plus grande que Grenoble n'est certainement pas un cas unique. Il va donc désormais falloir s'atteler sérieusement à cette question des dérives de l'université. Les enseignants qui s'époumonent à dénoncer une chasse aux sorcières qui n'existe que dans leur tête feraient mieux d'expliquer comment tout ceci a pu se produire et comment on peut en sortir.

L'affaire de Grenoble n'est pas terminée.

## 29 mai Radio France Bleu

<https://www.francebleu.fr/infos/societe/a-sciences-po-grenoble-l-ambiance-reste-tres-degradee-apres-l-affaire-des-affiches-denoncant-des-1622133011>

# À Sciences Po Grenoble, l'ambiance reste très dégradée après l'affaire des affiches dénonçant des professeurs

Samedi 29 mai 2021 à 4:19 -

Par [Philippe Reltien](#), [France Bleu](#), [France Bleu Isère Grenoble](#)

Au cœur de vives polémiques à Grenoble et à Paris au mois de mars dernier, l'Unef a retrouvé une relative sérénité à Sciences Po. L'affaire des réunions non-mixtes a poussé le Sénat à adopter un amendement qui ne s'appliquera probablement pas au syndicat.



Le site de Sciences-Po à Grenoble © AFP - JEAN-PHILIPPE KSIAZEK

*"Des fascistes dans nos amphis." "L'islamophobie tue."* Le 4 mars 2021, la branche de l'Unef Grenoble relaie sur son compte Twitter des collages situés sur la façade de Sciences Po, avec le nom de deux professeurs, accusés d'islamophobie. Le syndicat retire son tweet, mais la polémique prend une ampleur nationale. Quelques jours plus tard, le syndicat étudiant au niveau national est accusé de discriminations suite à la mise en place de réunions non-mixtes.

**La cellule investigation de Radio France a voulu savoir, deux mois après, ce qu'il reste de ces événements.**



A Sciences-Po Grenoble, l'affaire des affiches contre des profs supposés "islamophobes" a laissé des traces. © AFP - Philippe DESMAZES

### Des accusations d'islamophobie

A Grenoble, la situation est encore tendue, et l'incompréhension demeure. Fin novembre 2020, dans le cadre de la préparation de l'édition 2021 de la Semaine de l'égalité, deux professeurs de Sciences Po Grenoble (IEPG, Institut d'études politiques de Grenoble) s'opposent à une enseignante-chercheuse membre du laboratoire de sciences sociales Pacte à propos des termes d'une table ronde intitulée "Racisme, antisémitisme et islamophobie". Les deux professeurs, dont fait partie Klaus Kinzler, qui enseigne l'allemand au sein de l'IEPG, demandent à ce que soit retiré le mot islamophobie, considérant que ce terme ne vise pas des personnes en raison de leur race ou de leur origine, mais juste une religion.

Le débat s'enflamme. La querelle est mise sur la place publique. Les deux profs deviennent des cibles sur les réseaux sociaux. *"Le 22 février 2021, des étudiants de l'Union syndicale Sciences Po Grenoble [une scission de l'Unef], le syndicat majoritaire à l'IEPG, lancent sur Facebook un appel à témoignages sur d'éventuels propos problématiques qui auraient pu être tenus dans un cours qui s'appelle 'Islam et musulmans en France', raconte Simon Persico, professeur à Sciences Po Grenoble. Cet appel à témoignages contient des accusations, même si le nom de l'enseignant n'apparaît pas."*

Union Syndicale Sciences Po Grenoble  
22 février, 19:30 · 🌐

Étant donné les problèmes d'islamophobie de certains professeurs de l'iep, l'Union Syndicale souhaite retirer ce CS des maquettes pédagogiques pour l'année prochaine si lors de ce cours des propos islamophobes y étaient dispensés comme scientifiques.  
Aussi nous vous appelons à témoigner d'ici vendredi auprès de nous, pour que l'on puisse prendre une décision éclairée en Cevie (ou a minima défendre une telle décision).  
Vos témoignages seront évidemment anonymisés et serviront uniquement d'exemple et d'arguments.  
Courage à celles qui ont subi ou subissent encore l'islamophobie !

**Appel à  
Témoignages**

Appel à témoignage lancé sur Facebook par l'Union syndicale Sciences Po Grenoble. - Capture d'écran Facebook

Sous la pression, l'enseignante retire l'islamophobie de l'intitulé du débat. La rupture est consommée entre le laboratoire Pacte et les deux opposants. Le climat se dégrade. L'enseignante se voit prescrire un arrêt maladie, et les deux professeurs opposés au débat se disent harcelés. *"Il y a eu deux étapes, explique Klaus Kinzler. L'une vient de collègues, des chercheurs qui m'accusent en public de harcèlement. Il y a ensuite une deuxième tentative par des étudiants extrémistes, qui disent que je suis un extrémiste de droite et islamophobe."*

"Bonjour à nos ayatollahs en germe"

Fin février, Klaus Kinzler, qui se voit reprocher d'avoir bu une bière devant son écran lors d'un conseil de vie étudiante, écrit un mail *"humoristique"* aux étudiants syndiqués qui commence par *"Bonjour tout le monde! Bonjour surtout à nos petit.e.s Ayatollahs en germe(sic)."* Un mail qu'il conclut en signant par : *"Un enseignant 'en lutte', nazi de par ses gènes, islamophobe multirécidiviste (...) recherché intensément par la branche islamo-gauchiste d'Interpol Grenoble."* Des propos qui ne vont pas apaiser les choses.

*"J'étais extrêmement déprimé, se justifie aujourd'hui le professeur, les premiers étudiants commençaient à me dire en cours : 'Pourquoi vous n'aimez pas les musulmans ?' Je sentais que je ne pouvais plus enseigner dans ces conditions, je me suis mis en congé maladie."*

Cinq jours plus tard, le 4 mars, ces collages avec les noms de deux professeurs apparaissent sur la façade de Sciences Po Grenoble. Ils sont tweetés par une responsable de l'Unef Grenoble dans la foulée. *"La condamnation de ces affiches a été extrêmement rapide et ferme par la direction et toutes les instances de Sciences Po, puis par tous les collègues, se souvient Simon Persico. L'Unef Grenoble va alors très vite faire marche arrière."*

Les instances parisiennes de l'Unef interviennent en effet pour faire retirer le tweet. *"Ça ne correspondait pas du tout à notre mode d'action, confirme Mélanie Luce, la présidente de l'Unef. Pour nous, quels que soient les propos tenus, ce n'est pas avec ce qu'on appelle le 'name and shame' ["nommer pour faire honte"] qu'on va régler nos problèmes. Les dénonciations publiques ne sont en aucun cas une solution."*

"Ils resteront des cibles"

Malgré la suppression du tweet, les noms des deux professeurs se répandent, une enquête est ouverte par le parquet de Grenoble, car l'incident se produit après l'assassinat de Samuel Paty. Beaucoup redoutent les conséquences de cette exposition publique. *"Ce collage ne partira jamais d'Internet, redoute Amaury*

Pelloux-Gervais, étudiant en droit et président de l'Uni Grenoble. *Des gens penseront toujours que ces professeurs sont islamophobes. Ils resteront des cibles.*"

Le ministère de l'intérieur envoie alors des policiers pour surveiller le domicile de cinq personnes, dont celui des professeurs concernés et du leader de l'Union syndicale de Sciences Po. *"Très vite, le nom de ce dernier circule, mis en pâture sur les réseaux sociaux, critiqué comme s'il était complice de ces actes-là, se souvient encore l'universitaire Simon Persico. La collègue qui organisait la conférence sur l'islamophobie est, elle aussi, mise sous protection, ainsi que la directrice du laboratoire Pacte."*

Tous sont devenus des cibles d'anonymes qui se déchainent sur les réseaux sociaux. Les deux enseignants opposés au débat sur l'islamophobie, classés plutôt à droite, sont visés une sphère de gauche, tandis qu'Anne-Laure Amilhat-Szary, directrice du labo Pacte auquel appartient l'enseignante qui voulait organiser le débat sur l'islamophobie, se sent, elle, menacée par l'extrême droite : *"Je suis mise en cause par des propos diffamatoires qui ont un caractère sexiste. On me dit que je n'ai pas les capacités pour diriger un laboratoire, on s'attaque à mon apparence, on se demande si je suis 'baisable' ou pas... On s'attache à détruire mon être intime de femme."*

Une ambiance détestable qui ne date pas d'hier

Plus de deux mois après ces événements, les tensions entre certains étudiants et certains professeurs, mais aussi entre les enseignants eux-mêmes n'est toujours pas retombée. Klaus Kinzler n'a toujours pas réintégré sa classe à Sciences Po. *"On m'a déconseillé dans la situation actuelle d'être en contact avec les étudiants, déplore Klaus Kinzler. L'atmosphère est encore très pourrie à l'IEPG. Des mails circulent où on nous reproche tous les maux. On est persona non grata, comme des pestiférés."*

Un rapport du ministère de l'Enseignement supérieur indique que *"le collage du 4 mars est l'aboutissement d'une crise qui naît d'une controverse entre deux enseignants, et tourne au règlement de compte orchestré par une organisation étudiante"*. Mais cette crise ne date pas d'hier. Selon Amaury Pelloux-Gervais, étudiant en droit et président de l'Union interuniversitaire (UNI) à Grenoble, *"une capture d'écran de 2017 montrait déjà que sur un groupe Facebook d'étudiants de Sciences Po, un message de l'Unef Grenoble, aujourd'hui l'Union syndicale, demandait des témoignages d'islamophobie, de sexisme, de racisme de la part des mêmes professeurs"*.

"Ils ont fait de la surenchère"

Outre leurs divergences politiques et idéologiques sur l'islam, il y aurait aussi une fracture générationnelle entre enseignants, selon Klaus Kinzler, qui estime que les jeunes professeurs seraient plus radicaux qu'avant : *"On a assisté à un changement générationnel. Des professeurs de la vieille école, non politisés,*

*érudits, d'une très grande culture et très respectés, ont cédé leur place à une nouvelle génération de jeunes maîtres de conférences et professeurs dans les 35 ans, qui sont extrêmement militants et politisés."*

Les professeurs de sciences sociale, notamment ceux du laboratoire Pacte, réfutent cette analyse. Eux ont le sentiment que leurs deux collègues ont fait de la surenchère. *"La campagne médiatique dans laquelle ils se sont engagés nous a blessés, regrette Simon Persico, également membre de Pacte. Cela a contribué à rendre public des noms de collègues, qui se sont fait menacer, insulter. Et cela a dressé un tableau de Sciences Po Grenoble très caricatural, comme si on était un lieu dans lequel on ne pouvait pas avoir de discussion sereine, dans lequel la liberté d'expression était bafouée alors que ce n'est pas du tout le cas. On est habitués au débat pluraliste, respectueux des opinions diverses."* Simon Persico leur reproche aussi de remettre en cause l'intérêt des sciences sociales. *"En disant qu'elles ne servaient à rien, voire qu'elles n'étaient pas des sciences, cela nous a beaucoup blessés puisque c'est le cœur de notre métier, notre conviction profonde."*



Extrait du communiqué du laboratoire Pacte du 7 décembre 2020. - Communiqué Pacte

Le 4 mai 2021, le procureur de Grenoble a ouvert une enquête pour "injure, diffamation, harcèlement et cyberharcèlement". Elle cible surtout les étudiants qui ont placardé les affiches. Le rapport de l'inspection générale de l'éducation, quant à lui, met en cause le comportement de l'Union syndicale Sciences Po Grenoble. Mais il pointe aussi des erreurs et des manquements de tous les acteurs de cette affaire, qui ont créé un climat de tension.

Autre polémique : les réunions non mixtes

L'Unef a par ailleurs été dans le viseur de nombreuses personnalités politiques, pour avoir organisé des réunions non-mixtes. Le 19 mars 2021, le ministre de l'éducation Jean-Michel Blanquer réagit sur RMC : *"C'est profondément scandaleux, des gens qui se prétendent progressistes et qui distinguent les gens en fonction de la couleur de leur peau, nous mènent vers des choses qui ressemblent au fascisme."*

L'idée de mettre en place des réunions non-mixtes n'est pas récente. En 2013, l'Unef constate que la culture dominante en son sein est très machiste. Le syndicat décide de lancer des groupes de parole réservés aux femmes. *"Elles voulaient se réunir pour parler des violences qu'elles ont pu subir, et ne pas se retrouver face à quelqu'un qui aurait pu commettre ces violences, explique Mélanie Luce, l'actuelle présidente de l'Unef. Le sexisme intériorisé fait qu'une femme a beaucoup plus de difficulté à prendre la parole dans un cadre collectif qu'un homme."*

*"C'est le principe de fonctionnement des alcooliques anonymes, abonde Anne-Laure Amilhat-Szary, directrice du laboratoire Pacte à Grenoble. Des gens osent parler de leurs défauts, de leurs problèmes, parce qu'ils sont entre eux et qu'ils sentent que la règle est la bienveillance. Des réunions non mixtes, il y en a à tous les étages. Les Francs-maçons en sont un exemple privilégié, à l'autre extrémité du champ social."*

### Abolir la culture du sexisme

Au sein de l'Unef, ces réunions appelées non mixtes, mais dont la participation est libre, ont lieu une à deux fois par an. Elles réunissent des membres du bureau national et des militants des sections locales. *"On ne cite pas de nom, tout est anonyme. L'objectif n'est pas la délation, assure Mélanie Luce. Il est d'identifier les problématiques globales qui émergent. Ensuite, un compte rendu est fait, dans un cadre mixte."*



Mélanie Luce, présidente de l'Unef, le 8 avril 2021 à Paris. © AFP - STEPHANE DE SAKUTIN

Suite à ces réunions, le bureau national de l'Unef a lancé des procédures d'exclusion contre des cadres du syndicat. Depuis 2018, il a ainsi exclu quatre personnes, et quatre autres ont démissionné d'eux-mêmes. Le syndicat fait aussi remonter des signalements aux autorités universitaires. C'est notamment le cas à Paris-Dauphine, où un premier dossier est instruit par l'administration.

### Prise en compte de toutes les discriminations

Le modèle de ces réunions non mixtes contre le sexisme, a ensuite été reproduit pour les personnes LGBT+, puis aux personnes racisées, c'est-à-dire qui subissent des discriminations liées à leur apparence, leur accent, leur nom ou encore leur origine. *"Les femmes ont ouvert le champ"*, affirme Tidian Bah, étudiante d'origine guinéenne, en première année à Sciences Po.

Farah, qui a participé en avril 2021 à une réunion de ce type, raconte : *"C'est la première fois où j'ai parlé concrètement du racisme et du sexisme que je pouvais subir dans la société. On vide son sac, et on vide aussi les émotions que l'on peut vivre au quotidien."*

Cette récente prise en compte des discriminations raciales dans les préoccupations de l'Unef s'explique notamment par l'augmentation de la diversité au sein des universités et des instances dirigeantes. *"Il y a encore dix ou vingt ans, les congrès universitaires étaient extrêmement blancs, alors que l'université était déjà investie par les enfants et les petits enfants issus de l'immigration"*, analyse Robi Morder, spécialiste des mouvements étudiants. La disparition progressive des associations communautaires liées au pays d'origine a aussi "forcé" les syndicats étudiant à s'approprier ces préoccupations.

"L'Unef a perdu sa grille d'analyse des rapports sociaux traditionnels"

Au printemps 2021, la polémique autour des réunions non mixtes s'est focalisée sur le fait d'exclure les participants en fonction de critères raciaux. L'Unef soutient que personne n'est officiellement exclu. *"Tout le monde est au courant de ces réunions. C'est à chacun de savoir où est sa place, se défend Mélanie Luce. Il n'y a pas de vigile à l'entrée pour dire à telle personne de couleur: 'Tu ne vas pas rentrer.' Par contre, lors du compte rendu, chacun va pouvoir attentivement écouter ce qui va être dit par ces personnes sur ce qu'elles peuvent vivre au quotidien et dans l'organisation."* "Personne n'est en capacité d'exclure une quelconque personne à partir du moment où la militante ou le militant vient et décide de venir en réunion", confirme Maha Rejouani, ancienne vice-présidente étudiante pour l'Unef à Paris-Dauphine. Cette approche risque de rendre inopérant l'amendement "Unef" voté récemment par le Sénat, qui interdit d'exclure quiconque en fonction de sa race ou de son origine.



L'entrée de l'université Paris-Dauphine-PSL, en mai 2018. © Maxppp - Vincent Isore/IP3 Press

Pour Theo Florens, un ancien membre du bureau national de l'Unef, ces réunions sont symptomatiques d'une évolution du positionnement politique du syndicat. La lutte contre le sexisme et les discriminations sur les campus a supplanté, selon lui, la grille historique de la "lutte des classes". *"Aujourd'hui, l'Unef trouve bien souvent plus pertinent d'analyser les conflits interpersonnels via le prisme des discriminations, des dominés/dominants, explique-t-il, ce qui n'est pas le prisme des gens qui sont moyennement ou pauvrement dotés en capital et des autres qui le sont. Quand on est pauvre, qu'on soit blanc ou racisé, on a toujours*

*moins de chance de réussir sa vie et que quand on est passé par Henri IV ou Sciences Po."* Ce faisant, le syndicat accompagne une tendance qui traverse aujourd'hui d'autres sphères de la société. Y compris des sphères officielles.

## Le Figaro (site web)

dimanche 30 mai 2021 - 07:00 UTC +02:00 784 mots

Culture

# Mort de Samuel Paty: la terrible faillite des réseaux sociaux analysée sur France 5

de Chabalière, Blaise

**DÉCRYPTAGE - Guillaume Auda revient, dans une enquête choc de «La fabrique du mensonge» diffusée dimanche 30 mai à 20h50, sur le cyberharcèlement dont a été victime le professeur décapité par un islamiste.**

Pourquoi le nom de Samuel Paty et l'adresse du collège où il était professeur d'histoire-géographie à Conflans-Sainte-Honorine, ont-ils pu circuler sur les réseaux sociaux? Ceci pendant plusieurs jours, jusqu'au vendredi 16 octobre 2020, quand un terroriste d'origine tchétchène résidant à Évreux, Abdoullakh Anzorov, est venu décapiter l'enseignant à la sortie des cours. Pourquoi cet islamiste de 18 ans qui tenait des propos radicaux sur Twitter depuis plusieurs mois n'a-t-il pas été repéré? Il affirmait pourtant rechercher une cible parmi les «mécristes». L'enquête choc de la collection «La Fabrique du mensonge», intitulée *Terroristes en réseaux*, menée par Guillaume Auda et Étienne Melou, répond à ces questions.

«L'enquête m'a permis de comprendre qu'entre le 8 juin 2020, quand il crée son compte Twitter, jusqu'au début du procès Charlie, Anzorov a posté 1 700 messages sur ce que doit être l'islam pur. Il franchit très souvent la ligne rouge des marqueurs classiques du djihadisme: dénonciation des "infidèles", antisémitisme, homophobie, misogynie. La Licra le signale à la plateforme gouvernementale Faros. Parfois un de ses messages est effacé », confie Guillaume Auda. Mais le compte de cet individu fiché S ne sera pas supprimé avant l'attaque.

Pourquoi? La réponse de Guillaume Auda est glaçante: « La philosophie des plateformes est de modérer le moins possible. Le business model des réseaux, c'est l'économie de l'attention. Or, plus on est dans l'indignation, la colère plus on génère du clic, de l'attention. Ce qui est bon pour attirer la publicité . »

Anzorov comprend qu'il a trouvé sa cible quand il prend connaissance de l'identité de Samuel Paty livrée sur la toile par Brahim Chnina, le père d'une élève de quatrième. L'adolescente se plaint d'avoir été renvoyée du cours par Samuel Paty parce qu'elle ne voulait pas voir les caricatures de *Charlie Hebdo*. Sa fille ment mais il n'en faut pas plus à Brahim Chnina pour lancer une vaste campagne de cyberharcèlement. Pourquoi, là encore, aucune modération n'est intervenue? «Nous nous sommes procurés les échanges sur le net entre parents d'élèves, moins d'une semaine avant le drame, disant que cette histoire allait finir au journal de 20 heures. Mais les spécialistes de la modération nous ont dit qu'il n'y a pas de bouton sur lequel appuyer pour signaler un contenu donnant le nom et l'adresse d'une cible», précise encore Guillaume Auda.

Détection des signaux faibles

**Des leçons ont-elles été tirées de ce drame?** « Certaines choses ont changé, reconnaît le journaliste . Par exemple, le professeur de philosophie Didier Lemaire a été menacé et il a bénéficié d'une protection policière rapprochée immédiate, ce qui n'avait pas été le cas pour Samuel Paty. **On peut citer aussi l'affaire de l'IEP Grenoble où les noms de professeurs ont été taqués sur des murs. Ils ont obtenu une protection.** D'autre part, dans la loi contre le séparatisme, qui fait actuellement la navette entre l'Assemblée nationale et le Sénat, l'article 15, parfois appelé Samuel Paty, concerne les dispositifs mis à la disposition de l'État français pour contrôler le travail des réseaux sociaux en matière de modération. Concrètement, on va obliger les plateformes à prouver qu'elles mettent des moyens pour lutter contre la haine en ligne. Cette loi va précéder le Digital Service Act, une réglementation européenne qui entrera en vigueur l'an prochain », explique l'enquêteur. Quant à la plateforme gouvernementale Faros, ses effectifs sont passés de 30 à 100 personnes. De plus, le ministre de l'Intérieur a évoqué l'utilisation d'algorithmes plus puissants capables de détecter les signaux faibles de radicalisation.

Souhaitons que ces progrès permettent d'éviter au maximum les passages à l'acte. Même si l'attaque du suprémaciste blanc Brenton Tarrant, auteur le 15 mars 2019 de l'assassinat de 51 musulmans en Nouvelle-Zélande, tuerie évoquée dans l'enquête que le terroriste a filmée en direct sur Facebook, n'a pas empêché, un an et demi plus tard, le calvaire de Samuel Paty. Ceci malgré la volonté des gouvernements du monde entier, affichée à l'époque lors de l'appel de Christchurch, de renforcer le contrôle du net. Mais si le défi de la modération peut sembler perdu d'avance, les États doivent quand même tenter inlassablement de le relever.

# 9 juin La Croix

<https://www.la-croix.com/Famille/Decolonialisme-islamophobie-etudiants-Sciences-Po-destabilises-polemiques-2021-06-09-1201160238>

## La Croix (site web)

Famille, mercredi 9 juin 2021 860 mots

## Décolonialisme, islamophobie... Les étudiants de Sciences-Po déstabilisés par les polémiques

Mikael Corre

Enquête L'organisation d'un « Mois décolonial » par une association de cet Institut d'étude politique (IEP) a relancé de vieilles polémiques. Certains accusent l'école d'être le creuset de l'« islamogauchisme », quand d'autres crient à l'instrumentalisation.

Commenter Réagir Envoyer par mail Envoyer Partager sur Facebook Partager Partager sur Twitter Twitter

Cette année, Sciences-Po Grenoble s'est déchiré. Sur l'islamophobie, le décolonialisme et, avant cela, sur les violences sexuelles et sexistes. « C'est une accumulation de tensions, accrues par la crise du Covid, décrit Ingrid (1), étudiante à l'école. Plutôt que d'échanger dans les amphis, après les cours, tout s'est passé sur les réseaux sociaux. Et c'est parti en vrille. »

Le 4 mars dernier, les controverses débordent de l'enceinte de la grande école iséroise avec l'affichage du nom de deux professeurs accusés de « fascisme » et « d'islamophobie », dont un enseignant d'allemand ayant critiqué l'emploi du terme islamophobie dans l'intitulé d'un groupe de travail.

Un syndicat étudiant relaie ces accusations sur un réseau social, le parquet ouvre une enquête, le ministre de l'intérieur se rend sur place et l'un des enseignants ciblés entame une tournée des chaînes d'information pour dénoncer la « cancel culture » (2) qui minerait l'Institut d'études politiques (IEP) de Grenoble depuis une poignée d'années. « On a tout entendu, qu'on était islamogauchistes ou 'woke' (3)... On nous a fait passer pour des extrémistes », regrette Lionel, pour qui « plus de 70 % » des étudiants « n'ont rien à voir avec ces caricatures ».

Le contexte particulier de la crise

Comme Ingrid, Lionel en veut à son professeur d'allemand d'avoir porté le débat sur Cnews et BFMTV : « Je l'aime bien ce prof, il est très provoc, mais sympa. Après, il se décrit comme libéral, plutôt à droite, et on a d'autres enseignants très à gauche, du coup je vois pas bien le problème. On n'a plus 15 ans, on sait se faire nos opinions. La discussion sur l'islamophobie, si elle avait pu avoir lieu dans une salle et pas par mail, on n'en serait pas là... »

« L'étudiant a raison, s'il n'y avait pas eu le confinement, si on avait été autour d'une table, cette affaire n'aurait pas vu le jour, confirme Klaus Kinzler, le professeur d'allemand, dont le ton dans les échanges de mails a pu être acide, voire brutal. Mais regardez la dernière affaire, l'organisation de ce Mois décolonial soutenu par l'école (la direction de Sciences-Po, la ville et l'Université Grenoble-Alpes, au départ présentées comme partenaires, se sont désolidarisés), c'est bien le signe qu'il y a un problème. »

Un « climat de violences entre étudiants »

Le choix par l'IEP de Grenoble de subventionner ce festival qui commence ce jeudi 10 juin et vise à « déconstruire l'imaginaire post-colonial », a été pris en début de semestre en Conseil des études et de la vie étudiante, explique le professeur, « une instance où des étudiants extrémistes ont pris le pouvoir ». Le constat est sans doute exagéré, mais plusieurs étudiants confirment le « climat toxique » installé par plusieurs groupes très militants.

Deux inspecteurs dépêchés par le ministère de l'enseignement supérieur concluaient d'ailleurs en avril à un « climat de violences entre étudiants », pointant la responsabilité de plusieurs associations. « Ce ne sont pas plus de 50 personnes de l'école, mais si vous n'épousez pas leur discours, leurs méthodes de lutte, ça peut être violent, explique une étudiante. Pas physiquement, mais en ligne vous pouvez vous faire lyncher. »

Lionel, qui leur en veut « encore plus qu'à Kinzler et au Covid d'avoir ruiné l'année », cite Contre-courant, qui se vante d'être « l'asso la plus à gauche de Sciences-Po Grenoble », co-organisatrice du Mois décolonial, mais aussi l'Union syndicale (une scission de l'Unef), ou encore En tout genre !

« Ça a commencé au moment de #SciencesPorcs », raconte-t-il. « Tout le monde a été secoué d'apprendre qu'il y avait autant de violences sexuelles et sexistes dans les soirées de l'école, reprend Ingrid, qui dit en avoir été elle-même victime. Mais l'Union syndicale et En tout genre ! en ont fait une lutte extrémiste. Tous les hommes étaient désignés comme des violeurs, la direction comme complice... »

« Les étudiants n'ont pas vu à quel point l'administration a refusé le dialogue, se défend un membre de l'Union syndicale. Après on a peut-être fait des erreurs, mais c'est un gâchis. Entre ça et le Covid, plein d'étudiants n'ont pas réussi à suivre les cours. Il y a eu des burn-out, des dépressions. » Sollicitée, la direction de l'IEP n'a pas souhaité nous répondre.

-----

Plusieurs mois de crise

Décembre 2020. Début de la polémique sur l'islamophobie entre deux professeurs.

Février 2021. Le mouvement #SciencesPorcs se propage, dénonçant les violences sexuelles et sexistes commises au sein de différents IEP ou dans des soirées étudiantes.

Mars. Affichage des noms des deux enseignants sur les murs de l'institut.

Avril. Remise par deux inspecteurs d'un rapport concluant au « climat délétère » au sein de l'établissement.

Juin. Organisation du « Mois décolonial ».

(1) Tous les prénoms ont été changés

(2) Littéralement, la « culture de l'annulation » des idées jugées blessantes pour une communauté, conservatrices.

(3) Littéralement « éveillé », le terme désigne une personne consciente de l'oppression subie par les minorités.

# 9 juin La Croix (en anglais)

<https://www.paudal.com/2021/06/10/at-sciences-po-grenoble-tensions-and-controversies/>

## At Sciences Po Grenoble, tensions and controversies

by [Oliver Hamilton](#)

[June 10, 2021](#)

in [World](#)

0



This year, Sciences Po Grenoble is torn apart. On Islamophobia, decolonialism and, before that, on sexual and gender-based violence. *“It’s an accumulation of tensions, increased by the Covid crisis, describes Ingrid (1), a student at the school. Rather than discussing in the lecture halls, after class, everything happened on social networks. And it went into a spin. “*

On March 4, controversies spilled over from the grounds of the grande école iséroise with the display of the names of two professors accused of *“Fascism”* and *“Islamophobia”*, including a German teacher who criticized the use of the term Islamophobia in the title of a working group.

A student union relays these accusations on a social network, the prosecution opens an investigation, the Minister of the Interior goes there, and one of the targeted teachers begins a tour of the news channels to denounce the *« cancel culture »* (2) which has undermined the Grenoble Institute of Political Studies (IEP) for a handful of years. *” We heard everything, whether we were Islamogauchists or “woke” (3)... We were passed off as extremists ”*, regrets Lionel, for whom *“More than 70%”* students *“Have nothing to do with these cartoons”*.

Like Ingrid, Lionel is angry with his German teacher for bringing the debate to CNews and BFMTV: *“I like this teacher, he is very provocative, but nice. Afterwards, he describes himself as liberal, more on the right, and we have other teachers on the far left, so I don’t really see the problem. We are no longer 15, we know how to form our opinions. The discussion on Islamophobia, if it could have taken place in a room and not by email, we would not be there... ”* *“The student is right, if there had not been the confinement, if we had been around a table, this case would not have seen the light of day, confirms Klaus Kinzler, the German teacher, whose tone in the email exchanges could have been acidic, even brutal. But look at the latest case, the organization of this Decolonial Month supported by the school (the management of Sciences Po, the city and the University of Grenoble-Alpes, initially presented as partners, have dissociated themselves, Editor’s note), it is a sign that there is a problem. “*

The choice by the IEP of Grenoble to subsidize this festival which begins this Thursday, June 10 and aims to “*Deconstruct the post-colonial imagination*” was taken at the start of the semester in the Studies and Student Life Council, explains the professor, “*A forum where extremist students have taken power.*” The finding is undoubtedly exaggerated, but several students confirm the “*Toxic climate*” installed by several very militant groups.

Two inspectors dispatched by the Ministry of Higher Education concluded in April at a “*Climate of violence between students* », Pointing to the responsibility of several associations. “*It is not more than 50 people from the school, but if you do not espouse their speech, their methods of struggle, it can be violent.*”, explains a student. “*Not physically, but online you can get lynched.*” Lionel, who is angry with them “*Even more than Kinzler and the Covid for having ruined the year*”, quotes Contre-current, which boasts of being “the most left-wing association of Sciences Po Grenoble”, co-organizer of the Decolonial Month, but also the Union Syndicale (a split from the UNEF), or even En any kind!

“*It started at the time of #SciencesPorcs*”, he recounts. “*Everyone was shocked to learn that there was so much sexual and gender-based violence in school evenings*, continues Ingrid, who says she herself was a victim. “*But the Union Syndicale and All Kinds! made it an extremist struggle. All the men were designated as rapists, the management as an accomplice...*”

« *Students failed to see how much the administration refused to engage in dialogue*, defends a member of the Union Syndicale. “*Afterwards we may have made mistakes, but it’s a mess. Between that and the Covid, a lot of students have failed to attend classes. There were burnouts, depressions.*” When asked, the management of the IEP did not wish to answer us.